

L'EXPRESS
soutient
Ghaza



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 6 MAI 2024 // N°807 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

GEOPOLITIQUE

**L'ALGÉRIE
CONSOLIDE
SES AIRES DE
COOPÉRATION
RÉGIONALES**

Lire en page 5



LE MINISTÈRE SOUDANAIS
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
LE SOULIGNE :

**« NOUS AVONS
DES PREUVES SUR
L'IMPLICATION DE
ÉMIRATS ARABES
UNIS DANS CETTE
GUERRE »**

Lire en page 3



TOUT EN SALUANT LA
CONTRIBUTION DE L'ABEF

**FAID APPELLE
LES BANQUES
À PROPOSER
DES PRODUITS
INNOVANTS**

Lire en page 6



Pour faire la lumière sur des charniers à Gaza

L'ALGÉRIE DEMANDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Lire en page 3



FORMULE LOCATION-VENTE (AADL 3)

**LE MINISTRE DE
L'HABITAT DONNE
DES DÉTAILS SUR
LE PROJET**

Lire en page 4





LANCEMENT DU SITE INTERNET DE LA GRANDE MOSQUÉE D'ALGER



Le doyen de la mosquée d'Alger, Muhammad Al-Mamoun Al-Qasimi Al-Hassani, a supervisé, samedi, le lancement du site Internet de la mosquée d'Alger. Les activités de lancement du site Internet ont eu lieu lors d'un colloque scientifique organisé par la Direction de l'Information à la Mosquée d'Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui abordait le thème : « Les déséquilibres éthiques dans le domaine des médias », et les moyens de les prévenir. D'ailleurs, le site Internet a été mis à la disposition des internautes et sert d'interface numérique pour présenter la mosquée et de plateforme pour transmettre son message. Le site Web de la mosquée sera une fenêtre de communication avec les visiteurs du monde entier et une plate-

forme fournissant des informations complètes sur l'histoire, la conception et les caractéristiques architecturales uniques de la mosquée, ainsi que sur les activités et événements qu'elle organise. Ce site Web a été conçu pour être une source qui fournit les informations que recherchent les visiteurs et ceux qui s'intéressent à ce noble édifice, et une plate-forme interactive qui permet de communiquer avec toutes ses structures et installations, notamment le doyen de la mosquée. Les responsables de la Direction de l'Information espèrent que la nouvelle interface électronique sera un espace pour répondre aux diverses demandes des visiteurs sur la mosquée, et fournira également à l'avenir des services numériques avancés pour suivre ses diverses activités et projets.

LA FACE HIDEUSE D'UN PRÉSIDENTIABLE EN FRANCE ERIC ZEMMOUR FRAPPE UNE OPPOSANTE

Le polémiste Eric Zemmour a été pris à partie lors d'un déplacement à Ajaccio, ce samedi 4 mai. Il s'en est pris à une femme qui lui a jeté un œuf. Déplacement mouvementé pour Eric Zemmour. Alors qu'il se trouvait en déplacement à Ajaccio (Corse), ce samedi 4 mai, dans le cadre de sa campagne pour les élections européennes, le président de Reconquête a été pris à partie par des opposants

lors d'une déambulation au marché d'Ajaccio, a rapporté Actu citant le média Corse-Matin. « Raciste de merde », « dégage », « fascistes dehors »... Eric Zemmour a été la cible d'insultes et de jets d'œufs de la part de militants de gauche, avant qu'il ne réplique en s'en prenant physiquement à l'une de ses opposantes, comme le montre une vidéo relayée par le média local.

ALGER : ACTES DE VANDALISME SUR LE TRAMWAY PAR DES HOOLIGANS

Setram, la société chargée de l'exploitation et de la maintenance des tramways en Algérie, a dénoncé des actes de vandalisme et de jet de projectiles, commis par des hooligans sur des rails du tramway d'Alger, samedi en fin d'après-midi. Des pertes matérielles sont à déplorer, regrette un communiqué de Setram, qui a évoqué un arrêt du service entre les stations d'El Annasser et Tamaris. Setram promet de conjuguer tous ses efforts pour rétablir le trafic sur la ligne du tramway algérois.



Les actes de vandalisme, quant à eux, ont eu lieu

après deux rencontres. La première opposant le RC Kouba et le NA Hussein Dey et la deuxième entre l'USM El Harrach et le CA Batna.

MOSCOU DIT AVOIR ABATTU QUATRE MISSILES DE LONGUE PORTÉE AMÉRICAINS

Quatre missiles ATACMS, des projectiles de longue portée de conception américaine, ont été abattus dans le ciel de la Crimée par les forces de Moscou, a déclaré samedi le ministre de la Défense, rapporté par l'agence de presse Reuters, sans fournir

plus de précisions, selon Le Monde. Un responsable américain déclarait en avril que ces missiles, qui peuvent atteindre une cible située à 300 kilomètres, ont été livrés discrètement ces dernières semaines par les Etats-Unis.

ALGÉRIE POLICE LANCE SA CHAÎNE OFFICIELLE SUR L'APPLICATION WHATSAPP

La police algérienne a lancé son canal officiel sur l'application WhatsApp, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Selon un communiqué de la police algérienne, ce canal a été lancé en tant que nouveau pilier numérique visant à renforcer les canaux de communication médiatique de l'organisation sécuritaire nationale. Son objectif est de fournir un service public en informant le grand public avec des informations fiables. Cette nouvelle plateforme médiatique accompagne les plateformes numériques authentifiées de la Direction générale de la Sûreté nationale, telles que ses pages Facebook et Instagram, son



compte Twitter (anciennement X) et sa chaîne YouTube. Ensemble, ces plateformes comptent plus de deux millions d'abonnés, en plus du site Web officiel de la police algérienne. Algérie

Police met à la disposition des internautes et des utilisateurs des réseaux sociaux un lien vers WhatsApp ainsi que le code QR, pour permettre à chacun de suivre et de s'abonner.

LE YÉMEN ÉTEND SON FRONT CONTRE ISRAËL À LA MER MÉDITERRANÉE

Les forces armées yéménites ont annoncé le 3 mai le début de la « quatrième phase » de l'escalade contre Israël et en soutien à la Palestine, menaçant de cibler les navires liés à Israël « partout à notre portée ». Sanaa souligne dans un communiqué que les attaques, qui ont réussi à exclure Israël de la mer Rouge, s'étendront à la mer Méditerranée. Plus tôt cette année, les forces armées yéménites ont étendu la portée de leurs opérations pro-palestiniennes pour inclure l'océan Indien, affectant gravement l'économie israélienne. La déclaration

de vendredi du gouvernement dirigé par Ansarallah met également en garde Tel Aviv contre le lancement de son assaut sur la ville de Rafah dans le sud de Gaza, affirmant que, avec effet immédiat, tout navire « lié à l'approvisionnement et à l'entrée dans les ports palestiniens sous occupation » serait passible de « sanctions sévères ». Le communiqué souligne que ces navires ne seront pas autorisés à « traverser la zone d'opérations militaires, quelle que soit leur destination ». L'escalade au Yémen a été rendue publique par le porte-paro-

le des forces armées, le général de brigade Yahya Saree, qui a fait cette annonce devant des centaines de milliers de Yéménites qui continuent de se rassembler chaque semaine dans la capitale pour montrer leur soutien aux Palestiniens de Gaza. Depuis la mi-novembre, le Yémen maintient un blocus commercial naval contre Israël. Les opérations des forces armées restent pour l'essentiel inchangées malgré une campagne de bombardements américains illégaux et la forte militarisation de la mer Rouge par les pays de l'OTAN. Face à son

échec à dissuader le Yémen, Washington a récemment proposé au pays « une reconnaissance de sa légitimité » en échange de sa neutralité dans la guerre contre Gaza. Selon des sources yéménites qui se sont entretenues en exclusivité avec The Cradle « [Washington] s'est engagé à réparer les dégâts, à retirer les forces étrangères de toutes les terres et îles yéménites occupées et à retirer Ansarallah de la « liste du terrorisme » du Département d'État - dès qu'ils cessent leurs attaques en soutien à Gaza ».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

POUR FAIRE LA LUMIÈRE SUR DES CHARNIERS À GAZA

L'Algérie demande une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

L'Algérie ne lâche pas l'affaire tant qu'elle n'est pas satisfaite du résultat, c'est-à-dire la cessation de la guerre dans la bande de Ghaza et la reconnaissance du droit des Palestiniens à leur propre Etat indépendant, viable et capable de réaliser les aspirations de sa population.

L'Algérie a demandé une réunion de consultations à huis clos du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée aux charniers découverts dans la bande de Ghaza à la suite du retrait de l'armée d'occupation sioniste de certaines zones.

La réunion devrait avoir lieu demain. Récemment, les autorités palestiniennes ont rapporté que «plus de 400 corps avaient été découverts dans des fosses communes dans les hôpitaux de Ghaza». Selon Mohammed Mughier, membre de la Défense civile palestinienne, cité par des médias, «20 corps dans les fosses communes trouvées dans les hôpitaux de Ghaza pourraient avoir été enterrés vivants».

Il a précisé, à ce titre, que «10 corps avaient les mains attachées tandis que d'autres étaient encore munis de tubes médicaux». Les hôpitaux, qui bénéficient d'une protection en vertu du droit international, ont été bombardés à plusieurs reprises par l'entité sioniste pendant près de sept mois de guerre à Ghaza. Après la découverte de ces charniers, des appels se sont multipliés en faveur d'une enquête. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit «profondément inquiet» par la découverte de fosses communes dans les deux principaux hôpitaux de la bande de



Ghaza et a appelé à la tenue d'une enquête indépendante. «Il est impératif que des enquêteurs internationaux indépendants (...) soient autorisés à accéder immédiatement aux sites afin de déterminer les circonstances exactes dans lesquelles les Palestiniens ont perdu la vie et ont été enterrés ou réenterrés», avait-il déclaré. L'Algérie ne lâche pas l'affaire tant qu'elle n'est pas satisfaite du résultat, c'est-à-dire la cessation de la guerre dans la bande de Ghaza et la reconnaissance du droit des Palestiniens à leur propre Etat indépendant, viable et

capable de réaliser les aspirations de sa population. Dans une allocution prononcée en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, lors du 15^e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique, le président de la République a affirmé que «ce que subit le peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza, par l'occupation israélienne, depuis plus de six mois, est une guerre de génocide». Membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, l'Algérie a porté la voix des Palestiniens auprès des instances onusiennes. Après plus de cinq

mois de guerre, le Conseil de sécurité de l'ONU avait enfin adopté, il y a quelques semaines, une résolution exigeant un «cessez-le-feu immédiat» à Ghaza, un appel bloqué plusieurs fois par les États-Unis qui se sont cette fois abstenus. Le projet de résolution a été proposé par l'Algérie. «Depuis cinq mois, le peuple palestinien souffre terriblement. Ce bain de sang a continué trop longtemps. C'est notre obligation d'y mettre un terme. Enfin, le Conseil de sécurité prend ses responsabilités», s'est félicité l'ambassadeur Amar Bendjama.

Youcef S.

LE MÉDECIN PALESTINIEN GHASSAN ABU SITTA, TÉMOIN DE L'ENFER DE GHAZA, INTERDIT D'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Le chirurgien, qui a officié pendant un mois et demi dans l'enclave palestinienne, au début de la guerre, a été refoulé, samedi 4 mai, à son arrivée à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, rapporte le journal Le Monde. Il devait participer à un colloque organisé au Sénat par une élue d'Europe Ecologie-Les Verts. Le chirurgien palestinien-britannique Ghassan Abu Sitta, témoin des atrocités perpétrées par l'armée sioniste dans la bande de Ghaza, où il a passé un mois et demi, au début de la guerre, s'est vu refuser l'entrée, samedi 4 mai, sur le territoire français. Arrivé en début de matinée à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, en provenance de Londres, où il réside, le médecin, qui devait intervenir dans un colloque organisé ce même jour au Sénat, a été refoulé par la police des frontières. Raison invoquée par les agents : les autorités allemandes, qui l'avaient elles aussi empêché de pénétrer sur leur sol à la mi-avril, alors qu'il devait participer à une conférence sur la Palestine à Berlin, l'ont interdit de visa, pour une durée d'un an, dans tous les Etats de l'espace Schengen. Ghassan Abu Sitta, que Le Monde a joint sur son téléphone, se trouvait, en fin de matinée, dans un bureau de l'aéroport, et s'attendait à être escorté par la police vers un vol le ramenant à Londres. «La police a pris sa décision, je ne peux plus rien faire, confie-t-il. C'est comme à Berlin, la criminalisation des victimes. Le gang complice du génocide essaie de faire taire les témoins.» Organisatrice du colloque, la sénatrice Europe Ecologie-Les Verts Raymonde Poncet Monge, que Le Monde a également contactée, a exprimé sa «totale réprobation politique». Précisant que le groupe écologiste a saisi le cabinet du ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, pour débloquent la situation à Roissy Charles-de-Gaulle, mais en vain, l'élue se dit déterminée à engager une action judiciaire. «Comment l'Allemagne peut-elle décréter des interdictions de territoire dans tout l'espace Schengen ? C'est hallucinant ! C'est une nouvelle étape dans la répression de tout ce qui touche à la Palestine.» **R.I.**

L'ENTITÉ SIONISTE FERME LES BUREAUX D'AL JAZEERA

Le gouvernement israélien a voté "à l'unanimité" la fermeture des bureaux locaux de la chaîne de télévision qatarie Al Jazeera, à un moment où les négociations sur le cessez-le-feu avec le Hamas gagnent du terrain. Mais les détails concernant les implications de cette mesure sur la chaîne, sa date d'entrée en vigueur et son caractère permanent ou temporaire n'ont pas été précisés dans l'immédiat.

SOMMET DE L'OCI : LE PREMIER MINISTRE RENCONTRE LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA

En marge des travaux du 15^e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui ont débuté samedi, à Banjul (Gambie), le Premier ministre, Nadir Larbaoui, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, avec lequel il a abordé les développements que connaissent les relations internationales et régionales et les moyens de poursuivre les efforts pour renforcer la solidarité et le soutien africains à la cause palestinienne. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur les principaux développements au niveau africain et les perspectives futures de l'UA. **Y.B.**

LE MINISTÈRE SOUDANAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES LE SOULIGNE :

«Nous avons des preuves sur l'implication des Émirats arabes unis dans cette guerre»

Le ministre soudanais des Affaires étrangères Hussein Awad Ali a confirmé que son pays dispose de preuves selon lesquelles des aéroports tchadiens ont reçu des centaines d'avions en provenance des Émirats arabes unis transportant du matériel militaire pour les Forces de soutien rapide.

C'est ce que rapporte ce dimanche le média Al Mayadeen. «Le Tchad a réservé au moins deux de ses aéroports pour recevoir plus de 400 vols en provenance des Émirats arabes unis, transportant des armes et du matériel militaire destinés aux milices des Forces de soutien rapide», a-t-il précisé. Si quelques-uns des convois de ce matériel militaire ont été interceptés après leur entrée sur le territoire soudanais, il reste que d'autres convois ont pu échapper à la



vigilance de l'armée et ont probablement atterri chez les paramilitaires des FSR. Accusant à l'occasion le Tchad de servir de base arrière pour les Forces de soutien rapide, où les blessés y sont soignés, et où les dirigeants du FSR y tiennent leur quartier général, Hussein Awad Ali appelle le gouver-

nement tchadien à cesser son ingérence dans les affaires de son pays. Si le Tchad ne cache pas le fait qu'il abrite des éléments des FSR, ce n'est pas le cas des Émirats arabes unis, dont la réputation sulfureuse n'est plus à démontrer, mais qui nient fermement être mêlés à une quelconque opération

de fourniture d'armes et de munitions aux parties au conflit au Soudan. La guerre qui a éclaté au Soudan le 15 avril 2023 entre l'armée dirigée par Abd el Fattah al-Burhan et les Forces de soutien rapide dirigées par Mohamed Hamdane Daglo, dit «Hemedti», continue toujours à endeuiller le pays, malgré les médiations menées par des parties arabes, africaines et internationales. Il est à noter que ce conflit qui ne veut toujours pas trouver son épilogue, a déjà provoqué des milliers de morts, le déplacement de plus de 8 millions de personnes, la destruction de nombreuses infrastructures civiles et militaires et la propagation d'une grave famine mettant en péril la vie de toute la population tchadienne.

Boualem B.

COOPÉRATION

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONGOLAISE EN VISITE OFFICIELLE EN ALGÉRIE

Le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, M. Isidore Mvouba, effectuée, depuis hier, une visite officielle de cinq jours en Algérie à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de son séjour en Algérie, le président de l'Assemblée nationale congolaise rencontrera le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le président de l'APN et «nombre de hauts responsables de l'Etat», précise le communiqué. A cette occasion, il visitera «nombre de structures, d'établissements et de monuments importants», conclut la même source.

INAUGURATION DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR : LE SOMMET DE L'OCI FÉLICITE L'ALGÉRIE

Les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont félicité lors de leur 15^e Sommet tenu les 4 et 5 mai à Banjul (Gambie), l'Algérie pour l'inauguration de Djamaâ El-Djazaïr, troisième plus grande mosquée au monde, considérée comme un centre de rayonnement spirituel et un édifice religieux, scientifique, culturel et touristique par excellence. Le communiqué final du Sommet a salué le rôle de Djamaâ El-Djazaïr dans la diffusion des valeurs authentiques de l'Islam, notamment celles liées à la tolérance et à la modération, ainsi que la culture du vivre-ensemble en paix, la promotion du dialogue entre civilisations et l'instauration de liens solides au niveau international. Il s'agit, également, d'asseoir une influence scientifique internationale à travers la promotion du système de formation universitaire au niveau mondial et le soutien à la recherche et aux études spécialisées dans le domaine religieux.

R.N.

LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES À L'APN OUVRE LE DOSSIER AUJOURD'HUI JOURNÉE PARLEMENTAIRE SUR LA RÉALITÉ DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI EN ALGÉRIE

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle organise aujourd'hui, à l'Assemblée populaire nationale, une journée parlementaire intitulée «Les réalités de la politique de l'emploi en Algérie», avec la participation de trois ministres du gouvernement Larbaoui. Selon un communiqué publié par l'Assemblée populaire nationale, ce forum sur l'emploi en Algérie comprendra des présentations détaillées de Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de Mohamed Arkab, ministre de l'Énergie et des Mines, et de Yassine Mahdi Walid, ministre de l'Économie du savoir, des Entreprises et Institutions émergentes. Pour aborder la question sous tous ses aspects, indique le communiqué, un certain nombre de responsables et de spécialistes donneront des conférences portant les titres suivants : «La politique nationale de l'emploi : acquis et défis», «L'emploi dans le secteur public et le rôle de contrôle», «Les facilitations publiques d'emploi : réalité et perspectives», «La responsabilité sociale des institutions algériennes», «Comment les institutions publiques économiques contribuent-elles à incarner la politique de l'emploi : le complexe Sonatrach comme modèle», et «Le rôle des entités économiques privées dans le soutien à la politique de l'emploi : le complexe Faderco comme modèle».

I.M.Amine

FORMULE LOCATION-VENTE (AADL 3)

Le ministre de l'Habitat donne des détails sur le projet**La modification de la législation s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des nouveaux décrets relatifs au troisième programme de réalisation de logements dans le cadre de la location-vente AADL 3.**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, est revenu hier sur le projet AADL-3, indiquant que les préparatifs du lancement des souscriptions au programme de logements selon la formule Location-vente «AADL-3» avaient atteint un stade «très avancé». Et d'annoncer le lancement prochain d'un nouveau programme de logement promotionnel public (LPP). Le ministre a donné des détails sur le projet : «Une fois que nous aurons parachevé les affectations dans le cadre du programme AADL-2, soit avant le 5 juillet prochain au plus tard, nous lancerons le programme AADL-3. Les choses sont à un stade très avancé au niveau de l'Agence AADL». M. Belaribi s'exprimait à l'ouverture de la 26^e édition du Salon international du Bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2024). Le ministre a en outre précisé qu'une réunion avait eu lieu il y a quelques jours au niveau du ministère pour examiner le cadre juridique régissant la formule location-vente, en vue de modifier les décrets exécutifs relatifs au programme AADL. Le taux d'avance-



ment des préparatifs pour le lancement des souscriptions a atteint 90 %, selon M. Belaribi, affirmant que l'opération serait à 100% numérique. La modification de la législation s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des nouveaux décrets relatifs au troisième programme de réalisation de logements dans le cadre de la location-vente AADL 3. Il est utile de rappeler qu'en novembre dernier, le ministre avait annoncé que l'actualisation du décret exécutif relatif aux logements de

la formule location-vente, sous la supervision de l'AADL, était en cours, laquelle prendra en compte «la hausse des prix des matériaux de construction». «Parallèlement au programme AADL-3, a-t-il révélé, un nouveau programme de réalisation de logements LPP sera lancé», précisant que le lancement de ce nouveau programme se ferait «directement après le lancement des souscriptions au programme AADL-3», la date devant être déterminée ultérieurement.

La cérémonie d'inauguration du salon «Batimatec» s'est déroulée en présence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, ainsi que du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi. Le salon compte plus de 900 exposants dont près de 600 exposants algériens.

Y.S.

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

Tebboune exhorte l'OCI à contrer l'islamophobie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé, samedi à Banjul (Gambie), à adopter une approche globale et cohérente pour contrer l'islamophobie, qui cible constamment et quasi systématiquement les communautés musulmanes, et contrecarrer les tentatives de saper les fondements de la nation musulmane.

Dans une allocution prononcée en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, lors du 15^e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le président de la République a insisté sur «la nécessité d'adopter une approche globale et cohérente pour contrer l'islamophobie, qui cible constamment et quasi systématiquement les communautés musulmanes,

et contrecarrer les tentatives de saper les fondements de la nation musulmane sous de faux prétextes, qui prennent parfois pour couverture et justifications fallacieuses la liberté d'opinion et d'expression». Le président de la République a, à ce propos, souligné «le rôle de l'Organisation de la coopération islamique et de ses Etats membres dans la consécration de l'engagement collectif à défendre les Lieux saints de la Nation musulmane, à travers une action collective d'urgence par tous les mécanismes disponibles afin que notre Organisation puisse assumer sa responsabilité historique, juridique et morale», ce qui lui permettra de «contribuer au façonnement

de l'ordre international, qui connaît des développements profonds et rapides, et de remédier ainsi à la marginalisation historique du groupe islamique», a-t-il dit. Et d'ajouter : «L'engagement collectif des Etats musulmans à lutter contre l'extrémisme et le terrorisme et à bannir le discours de haine doit s'accompagner en contrepartie de la lutte contre le discours de haine et l'extrémisme ciblant les fondements de la nation musulmane, de manière à garantir la promotion des valeurs de coexistence et la culture d'ouverture et de tolérance consacrées dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée à l'initiative de l'Algérie».

I.Med/Agence

Larbaoui s'entretient avec le vice-président du Conseil présidentiel libyen

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est entretenu hier à Banjul (Gambie), avec le vice-président du Conseil présidentiel libyen, M. Moussa Al-Kouni, en marge des travaux du 15^e sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Selon un communiqué des services du Premier ministre, les deux responsables ont évoqué lors de cette rencontre les relations entre les deux pays et les développements de la situa-

tion en Libye. «En sa qualité de représentant du Président de la République, le Premier ministre a renouvelé le soutien de l'Algérie à l'ensemble des efforts pour une solution politique en Libye qui lui garantira son unité et sa souveraineté, en plus de la concrétisation des aspirations du peuple Libye pour la paix et la stabilité. Le Président de la République a appelé à la poursuite des efforts pour épargner à la Libye le

risque des ingérences étrangères qui s'accroissent» lit-on dans le communiqué.

«Les deux parties ont également salué les résultats de la rencontre tenue le 22 avril dernier à Tunis et qui a regroupé le Président Tebboune avec son homologue tunisien et le Président du Conseil présidentiel libyen», ajoute la même source.

R.N.

GÉOPOLITIQUE

L'Algérie consolide ses aires de coopération régionales

L'Algérie s'est engagée, depuis quelques années, dans une démarche de renforcement d'une intégration économique et politique plus étroite à l'échelle continentale. Néanmoins, malgré les nombreuses initiatives et les accords conclus dans cette optique, plusieurs de ces initiatives se sont heurtées à une multiplicité d'obstacles qui minent le cadre global de concertation.

Par Dr Arslan Chikhaoui*
 Présentement, la reconfiguration de la cartographie géopolitique et géoéconomique dans le contexte d'une multipolarité de la planète impose à l'Algérie un redimensionnement de ses espaces stratégiques dénommés en relations internationales "aires d'intérêt commun" et "aires de coopération". Trois espaces avec chacune d'entre elles sa profondeur stratégique se distinguent: l'Afrique du Nord, le Sahel et particulièrement la zone des "trois frontières" et la Méditerranée Occidentale. Le tout regroupé dans ce que je nommerai "MéditerAfrique".

La zone des trois frontières

La zone des "trois frontières" est une région sans limite précise située entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Elle est devenue un pôle de crises de faible intensité avec le risque de voir ces crises évoluer vers des situations plus graves. Cette région est importante car elle est le théâtre de multiples enjeux politiques, sécuritaires et économiques qui ont des répercussions non seulement dans les pays voisins mais aussi à l'échelle régionale et internationale. D'une part, le non-respect de l'accord Malien d'Alger, signé en juin 2015 qui était censé être une plateforme de réconciliation politique inclusive pour mettre fin aux tensions au Mali, a entraîné une stagnation dans le processus de paix, avec moins de 30 % de ses dispositions mises en œuvre. Cette situation alimente les confrontations entre les groupes armés et aggrave le risque de voir le conflit évoluer vers une intensité supérieure. Cela représente une menace sérieuse pour la stabilité du Mali et de la région du Sahel dans son ensemble. Il demeure clair que promouvoir le dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes et renforcer les efforts de développement économique pour adresser les causes sous-jacentes du conflit sont l'unique approche qui permettra de restaurer la paix et la stabilité au Mali. D'autre part, les convulsions

politiques au Mali qui sont venues s'arrimer à l'insécurité qui règne en Libye depuis les soulèvements populaires de 2011 et au coup de force du 28 juillet 2023 au Niger et à celui de 2022 au Burkina Faso et à la crise politico-militaire au Soudan depuis 2023, ne font qu'accroître le risque exponentiel de conflit de haute intensité dans la région. La zone dite des « trois frontières », où se rencontrent sans délimitation physique les territoires du Mali, du Burkina Faso et du Niger, qui est depuis plusieurs années la région de tous les dangers devient, présentement, l'épicentre militaire de la crise. Avec le rejet de l'Accord de paix d'Alger, le Mali, le Niger et le Burkina Faso constituent sous l'impulsion d'acteurs internationaux malveillants, ce que je peux dénommer la "Triade". Ces acteurs malveillants cherchent à radicaliser une certaine communauté pour les acheminer vers la voie indépendantiste au lieu de l'intégration inclusive

testable que la posture des autorités de la "Triade" ne fera qu'accroître un climat de tensions dans cette sous région méditerranéenne avec la montée en puissance des fléaux transnationaux tels que le terrorisme, le narcotrafic et le trafic d'armes, la traite humaine ainsi que le déplacement de populations qui menacent la stabilité de cet espace géostratégique riche en ressources minières critiques et rares nécessaires à l'industrie alternative décarbonnée, à la reconversion énergétique et à la poursuite de la révolution technologique. Au regard de cette situation contextuelle, l'Algérie que demeure fidèle à ses principes fondamentaux de non ingérence dans les affaires internes des pays et du rejet de toutes formes d'interventionisme, prend acte et surtout continuera sans relâche à prôner le dialogue, la concorde et la réconciliation inclusive pour une stabilisation durable de la région Sahélo-saharienne qui

d'autres instruments de financement adaptés. Il comprend également l'amélioration des réseaux régionaux de production et d'échanges, à travers le renforcement des capacités de production, la poursuite des efforts pour promouvoir le rôle du secteur industriel et l'accès aux chaînes de valeur mondiales, en favorisant la diversité des industries africaines. En termes d'analyse, l'Algérie donne la priorité aux projets de développement de type "intégrateur", ou aux projets qui contribuent aux efforts de développement du continent africain. En ce sens qu'elle a entrepris plusieurs projets, tels que celui de l'autoroute transsaharienne qui va traverser le Sahel pour rejoindre le Nigeria. Cet axe routier transfrontalier sera accompagné d'un projet d'infrastructure internet en fibre optique. De plus, il existe un projet de gazoduc pour le transport du gaz du Nigeria vers l'Algérie via le Niger et pour lequel l'Algérie s'est engagée à finan-



Dr. Arslan Chikhaoui

L'approche algérienne dans la lutte contre les différents fléaux transfrontaliers et les Organisations Extrémistes Violentes (VEO) au Sahel, s'appuie sur la dimension économique et non pas sur la dimension exclusivement militaire. Il est clair que la principale raison de propension des conflits à intensité variable au Sahel et en Afrique sub-saharienne sont la pauvreté et le sous développement avec comme corolaire le déplacement forcé des populations et la migration illégale. Au plan stratégique, l'Algérie pour contenir les visées expansionnistes malveillantes de puissances sur le continent africain utilisant comme point d'ancrage le flanc occidental de la méditerranée, active pour accroître sa présence dans la région en apportant un soutien économique à des



et par conséquent la remise en cause des délimitations frontalières. Nous assistons ainsi à la réactivation du fameux projet dit du "Sahara Central" de la Libye à la Mauritanie et à terme de la mer Rouge à la mer Atlantique. En somme, à l'ère de la recomposition de la cartographie géopolitique de la région que je dénommerais MéditerAfrique, deux projets s'articulent en parallèle, celui du "Grand Moyen Orient" et celui du "Sahara Central" et dont la finalité est de servir l'approche de dématérialiser les lignes frontalières pour une fusion d'envergure. Cette approche des acteurs de puissance malveillants mise sur le maintien sous tension de deux zones principales de crise d'intensité variable, à savoir, le flanc oriental de la Méditerranée et le flanc Sahélo-saharien avec ses axes d'ancrage en mer Rouge et en mer Atlantique. Il est incon-

permettrait un développement économique frontalier afin de contenir les fléaux transnationaux qui minent tout cette "aire d'intérêt commun."

Renforcer l'aire de coopération

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé que l'année 2024 serait marquée par la création de zones franches entre l'Algérie et cinq pays africains, à savoir la Mauritanie, la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger et ce avec l'engagement de l'Algérie à atteindre les objectifs de développement économique et d'intégration continentale. L'intégration concerne l'amélioration des infrastructures à travers le renforcement des partenariats public-privé (PPP), l'utilisation des ressources nationales, l'utilisation de fonds régionaux et internationaux pour le développement des infrastructures et

cer la section nigérienne. Egalement, figure la construction d'un projet d'autoroute pour relier les régions de Tindouf en Algérie et de Zouerate en Mauritanie, et qui permettra à l'Algérie d'atteindre les marchés d'Afrique de l'Ouest en passant par la Mauritanie. À travers ces projets structurants, l'Algérie compte donner la priorité aux pays de l'Afrique du Nord, notamment, la Mauritanie, la Libye et la Tunisie, ainsi qu'aux pays de l'espace Sahélo-saharien comme le Niger, le Mali et le Tchad, et aux pays d'Afrique de l'Ouest comme le Nigeria et le Sénégal. Aussi, elle offre une ouverture aux pays africains, notamment, le Soudan, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Kenya, la Namibie et l'Afrique du Sud, qui souhaitent utiliser ce système pour financer des projets dans la région.

Lutte contre les fléaux transfrontaliers

projets structurants utiles au développement d'intérêt commun. En somme, malgré le fait qu'étant la quatrième économie d'Afrique, l'Algérie, seul pays africain à avoir épongé toute sa dette extérieure, s'affirme comme partenaire solvable et crédible à un moment où les pays du continent africain connaissent des difficultés économiques intenses. Par cette démarche, l'Algérie s'efforce de faire entendre sa voix en Afrique et de parvenir à intensifier la coopération, en particulier, avec les pays de la région et de la sous-région continentale.

(*) Dr Arslan Chikhaoui est expert en Géopolitique et membre du Conseil Consultatif d'Experts du World Economic Forum et est partie prenante dans divers Task Forces "Track 2" du système des Nations Unies (UNCSR 1540).

INVESTISSEMENT
DANS LA PRODUCTION
AURIFÈRE

ARKAB REÇOIT L'ORGANISATION ALGÉRIENNE DE L'OR ET DES BIJOUX

La 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), ouvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 300 exposants inscrits via la plateforme numérique, a indiqué jeudi un communiqué de la Société algérienne des foires, filiale de la «SAFEX». «Près de 300 exposants sur une surface d'exposition totale d'environ 25.000 m² (statistiques approximatives) représentant divers secteurs à l'instar de l'agroalimentaire, de l'industrie électrique et de l'électroménager, de la mécanique, des industries manufacturières, du secteur tertiaire, du bâtiment, des matériaux de construction et de l'artisanat», se sont inscrits pour prendre part à cet événement qui durera jusqu'au 29 juin, avec la Turquie comme invité d'honneur. L'Algérie sera représentée, lors de cette édition, par un nombre considérable d'exposants publics et privés, des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agroalimentaire et des services, parallèlement à une participation internationale de pays habitués à participer à cette foire, à l'image de la Turquie invitée d'honneur pour la deuxième fois, la République arabe d'Égypte, l'Inde, la Russie, les États-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal. Cette édition sera, également, marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, ajoute le communiqué. La société organisatrice a précisé que cette foire qui met en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, «est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement étranger direct».

R.E.

TOUT EN SALUANT LA CONTRIBUTION DE L'ABEF

Faid appelle les banques à proposer des produits innovants

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a appelé, avant-hier, les banques et les établissements financiers à proposer des produits bancaires innovants adaptés aux besoins des citoyens, tout en relevant les efforts fournis par l'ensemble des établissements bancaires et financiers pour accompagner les opérateurs économiques et financer l'investissement national, selon un communiqué du ministère.

Lors de l'ouverture des travaux de l'Assemblée générale (AG) de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), sous la présidence de Laaziz Faid, à l'École nationale supérieure d'hôtellerie et de restauration à Alger, en présence du président de l'ABEF et des directeurs généraux des banques, consacrée à la présentation du bilan des activités et des perspectives du plan d'action de l'Association. L'événement a été l'occasion pour Faid de rencontrer les Directeurs généraux des banques pour évaluer la performance actuelle de ces établissements financiers, ainsi que les perspectives de la situation professionnelle bancaire, précise le communiqué.

A cet effet, il a affirmé que "la promotion de la performance du secteur bancaire est une opération qui se poursuit et se concrétise à travers le développement continu des métiers de la banque et du rôle de l'ABEF, en focalisant sur la modernisation des métiers de la banque en Algérie, étant un espace important de concertation entre les acteurs du secteur des finances et des banques. Outre les missions confiées à l'Association, relatives notamment au développement des métiers de la banque, à la modernisation des techniques bancaires et des prêts et au développement de la politique de la formation dans le domaine bancaire, ainsi que l'aboutissement à une entente entre les banques sur les règles régissant la profession et l'encouragement de la concurrence à



travers la recherche de solutions aux entraves à l'application des bonnes pratiques concurrentielles, M. Faid a salué l'élargissement par l'Association de l'action des commissions techniques dans le secteur des banques et des établissements financiers pour être au diapason du développement et de la modernisation des métiers de la banque, d'autant que le secteur bancaire connaît une grande dynamique et un développement important, outre des changements économiques et technologiques profonds.

Faid a appelé en outre à "mettre le travail de ces comités au diapason des développements en cours dans le monde, tout en renforçant le rôle de la communication interne et externe afin de faire la promotion des sujets importants concernant le citoyen, dont le thème de la culture financière", estime le ministère. Le ministre a également mis en avant la contri-

bution de l'Association à l'enrichissement du débat pour actualiser plusieurs lois, dont la loi sur le commerce électronique et la loi monétaire et bancaire, qui ont été adoptées l'année dernière, ainsi que le projet du Code de commerce, étant "un véritable acquis pour le développement du domaine économique sur les plans juridique et réglementaire".

Il a également salué les efforts déployés par toutes les institutions bancaires et financières pour la réussite de l'opération d'ouverture du capital du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), fruit d'un travail d'équipe, en tant que démarche nécessaire pour obtenir des résultats positifs au profit de l'économie nationale, rappelant le rôle important des institutions financières et des sociétés de leasing dans le financement et l'accompagnement des opérateurs économiques et le financement de l'investissement national, ajoute le com-

munié. Au terme de son allocution, Faid a appelé à intensifier les efforts pour élargir et diversifier le financement de l'investissement et généraliser les opérations de sensibilisation des citoyens dans le cadre de la diffusion de la culture financière, ainsi que de proposer des produits bancaires innovants adaptés aux besoins des citoyens.

Le ministre a également souligné la nécessité d'étendre le réseau bancaire pour une couverture totale de l'ensemble du territoire national, en mettant l'accent sur la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électronique, ainsi que de développer les performances des banques nationales à l'étranger et les services de monnaie électronique pour smartphones, compte tenu de l'importance du projet pour faciliter les opérations de paiement et de transfert dans le but de renforcer l'inclusion financière.

R.S.

TASSILI AIRLINES

La liaison Alger-Paris opérée deux fois par jour à partir du 5 juillet

La compagnie aérienne Tassili Airlines opérera la liaison Alger (Houari-Boumediene) - Paris (Charles-de-Gaulle) à raison de deux fois par jour à partir du 5 juillet prochain, a-t-elle annoncé, hier, dans un communiqué. Après son passage à une fréquence quotidienne dès le 08 juin prochain, avec un appareil de type Boeing 737-800NG, soit plus de 2.000 sièges hebdomadaires, la ligne Alger (Houari Boumediene) - Paris (Charles de Gaulle) verra l'introduction d'une deuxième fréquence quotidienne, soit deux (02) vols par jour, à partir du 5 juillet prochain, portant le nombre de

sièges proposés à plus de 4300 par semaine, explique la compagnie. En sus, la liaison Oran-Strasbourg-Oran sera opérée chaque jeudi, à compter du 4 juillet prochain, selon le communiqué faisant observer que cette liaison viendra renforcer celles déjà opérationnelles vers la ville française depuis Alger et Constantine. Quant à la liaison bihebdomadaire reliant Alger à la ville de Nantes, elle est déjà opérationnelle chaque dimanche et vendredi, ajoute la même source. Concernant les bagages, Tassili Airlines rappelle qu'une franchise est offerte de 10 kg en cabine et 30 kg en soute pour la

classe économie, et de 10 kg en cabine et 40 en soute pour la première classe. La compagnie a également annoncé dans son communiqué le lancement d'un nouveau produit commercial baptisé "Voyagez Léger", durant cette saison.

Il s'agit d'une tarification spéciale, fixée à 19.400 DA / 149 € en aller-retour, pour les voyages sans bagages, avec 10 kg autorisé en cabine, et ce, pour les trois destinations: Paris, Nantes et Strasbourg. S'ajoute à cela, l'application d'une tarification promotionnelle pour les lignes Alger-Paris-Alger (à partir de 28.400 DA / 207€), Alger-Stras-



bourg-Alger (à partir de 29.000 DA / 199€), Alger-Nantes-Alger (à partir de 30.000 DA / 216 €), Constantine-Strasbourg-Constantine (à partir de 28.900 DA / 222€), et Oran-Strasbourg-Oran (à partir de 31.000 DA / 228 €). Rappelons que Tassili

Airlines est une filiale du groupe Sonatrach, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, au service également du transport grand public domestique et international depuis mars 2013.

R.E.

LE RÔLE DE L'INFORMATION DURANT LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Les médias ont contribué avec force dans la lutte du peuple algérien

L'APS a œuvré à la défense de la cause algérienne à l'étranger et à contribué à l'activité informationnelle de la guerre de libération, à travers sa collaboration avec les agences de presse internationales soutenant le droit du peuple algérien à l'indépendance

Les participants à une rencontre ayant pour thème le rôle de l'information durant la guerre de libération nationale, organisée samedi au siège du bureau de wilaya d'Oran de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), ont mis en relief l'efficacité de l'information dans la lutte du peuple algérien pour son indépendance, avant et pendant la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Dans cet ordre d'idées, Dr Lahmar Kada, Doyen de la faculté des sciences sociales et humaines de l'Université Djilali-Liabes de Sidi Bel-Abbès, lors de cette rencontre organisée par le bureau d'Oran de l'ONM, en collaboration avec l'association "Aalem wa Maalim Ethawra" et le Laboratoire des manuscrits et de la civilisation islamique de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben-Bella", a indiqué que "les dirigeants du mouvement national ont accordé, à un temps précoce, un grand intérêt à la presse et créé des journaux ayant porté les opinions et les points de vue politiques et



sociaux des divers courants du mouvement national". L'intervenant a ajouté que "les chefs de la Révolution, conformément à leur perception du caractère global de la Révolution, se sont intéressés à l'information révolutionnaire en créant le journal +Résistance algérienne+, en 1955, devenu après le Congrès

de la Soummam "El Moudjahid", édité en arabe et en français, dont la mission avait été la défense du droit du peuple algérien à la liberté et à l'indépendance et à faire entendre la voix de l'Algérie dans les forums internationaux, avant de créer, en 1956, la Radio secrète de l'Algérie combattante". De son

côté, Dr. Sadek Benkada de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" a longuement évoqué les conditions historiques ayant conduit, en 1961, à la création de l'Agence Algérie Presse Service (APS), à l'initiative du ministre de l'Information du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA),

le défunt Moudjahid M'hamed Yazid. "L'APS a œuvré à la défense de la cause algérienne à l'étranger et à contribué à l'activité informationnelle de la guerre de libération, à travers sa collaboration avec les agences de presse internationales soutenant le droit du peuple algérien à l'indépendance", a déclaré Dr. Benkada.

Pour sa part, Dr. Belhadj Mohamed, du même établissement universitaire, a abordé le thème de l'information syndicale durant la Révolution, citant en exemple le journal "L'Ouvrier algérien", édité par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en deux versions, arabe et français, dont la mission était de mettre à nu les exactions du colonialisme français en Algérie. Journaliste et chercheur, Djilali Abbassa a évoqué le rôle joué par le journaliste et Moudjahid, feu Ouasti Abdelmalek, dans la formation de générations de jeunes journalistes, tant au niveau du journal "La République" qu'il a rejoint en 1967 qu'au niveau du bureau régional d'Oran de l'APS, à partir de 1976, jusqu'à son départ à la retraite vers la moitié des années 1990, ou encore au niveau des nombreux titres privés qu'il avait fondés, jusqu'à sa mort en 2009. Le conférencier a rappelé que le défunt journaliste a rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, à l'âge de 16 ans, armé qu'il était d'un esprit patriotique élevé, qui s'était manifesté également dans la défense et la solidarité avec les causes justes dans le monde.

APS

Oran : campagne de sensibilisation au danger des réseaux sociaux

Le coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation au danger du mauvais usage des réseaux sociaux a été donné, samedi à Oran. Organisée à l'initiative de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), en partenariat avec l'Office des établissements des jeunes (ODEJ), la campagne est placée sous le slogan « Ensemble pour la sensibilisation aux dangers de l'internet ». La caravane, qui s'étalera du 4 au 10 mai, s'est ébranlée samedi matin du siège de la DJS de la wilaya d'Oran, pour arriver au

siège de la commune de Boutlélis où une activité visant à sensibiliser les jeunes et les parents aux risques éventuels auxquels sont exposés les mineurs en navigant sur les sites internet et les réseaux sociaux, a indiqué à l'APS le directeur de l'ODEJ d'Oran, Lakhdar Boubtana. Le programme prévoit une conférence sur les risques liés à l'utilisation d'Internet, qui se tiendra dimanche au niveau de la mosquée « Abdelhamid Ibn Badis », de même qu'une journée de sensibilisation sur les dangers

de l'utilisation d'internet, prévue, lundi prochain à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle « Khadari Hasni », en plus de plusieurs autres activités sur le même thème, tout au long de la semaine, à haï Filoucene et au lycée Lotfi. L'objectif de cette campagne est de prodiguer des conseils et des orientations sur la menace bien réelle de l'utilisation des réseaux sociaux, ainsi que sur le bien être mental et psychologique des jeunes, et des influences néfastes d'Internet. R.R.

Bouira : exercice de simulation d'un fort séisme

Les différentes unités et services de la Protection civile issus de 42 wilayas du pays, mènent, depuis jeudi à Bouira, un exercice de simulation d'un séisme de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter ayant frappé, selon le scénario, Oued El-Bardi et causant d'important dégâts dans quatre villes. La coordination et l'organisation entre les différentes équipes intervenantes sur le terrain, dont 42 détachements de renfort aux premières interventions (DRPI), et l'équipe algérienne certifiées aux normes onusiennes (HUSAR), ainsi qu'une unité de la Protection civile tunisienne, participent à cet exercice de six jours. « Nos secours sont montés en puissance pour montrer un haut degré de coordination, d'organisation et de préparation dans le cadre de l'exercice qui sera lancé officiellement demain (dimanche) avec des interventions pratiques sur les sites touchés par le séisme simulé », a expliqué à l'APS le directeur de l'organisation et la coordination des secours (DOCS), le colonel Khelifa Moulay. Toutes les procédures et opérations de coordination et d'organisation sont menées minutieusement au

niveau de la base de vie installée dans la zone industrielle de la ville Oued El-Bardi, alors qu'un poste de commandement des opérations a été mis en place depuis jeudi au niveau de la direction locale de la Protection civile de la wilaya de Bouira. « Des formations de recyclage et de mise à niveau de nos éléments et unités se poursuivent jusqu'à samedi en fin d'après-midi afin d'élever le niveau de coordination en matière d'information en ce genre de catastrophe simulée dans le cadre de cet exercice », a encore expliqué le colonel Moulay. Un exercice d'envoie, qui, a-t-il dit, « se déroule dans de bonnes conditions », est scindé en trois parties, dont la première est liée au traitement de l'exercice sur table, puis le déclenchement de la manœuvre sur le terrain, et dernière étape la montée en puissance des unités de secours engagées sur le terrain, selon les détails fournis à l'APS par le même responsable de la Protection civile. « Aujourd'hui (Samedi), constitue la partie de la montée en puissance de nos unités et équipes intervenantes, tandis que pour demain dimanche, nous allons tester le degré de

coordination et de réaction entre le mécanisme algérien et le mécanisme onusien en matière d'intervention et de secours », a souligné le colonel Moulay. L'objectif de cette manœuvre, « est de préparer en premier lieu les équipes de Bouira et de Médéa afin de les homologuer et de les classer selon les normes onusiennes », a-t-il dit, ajoutant que des équipes d'autres wilayas sont aussi concernées. « Notre objectif est de classer le plus possible de DRPI des autres wilayas aux normes onusiennes », a insisté le colonel Moulay. Dans la matinée, le wali Abdelkrim Laâmourî s'est rendu dans la base de vie et des opérations à Oued El-Bardi, où il s'est enquis du déroulement de l'exercice et des préparatifs. Une équipe de la Protection civile tunisienne, composée d'une cinquantaine d'agents tous grades confondus, est arrivée vendredi soir à Bouira pour prendre part à cette manœuvre internationale. Cet exercice consiste en une simulation d'un tremblement de terre d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter, causant des pertes en vies humaines et des dégâts importants sur le

tissu urbain, les infrastructures et les habitations dans quatre communes à savoir Oued El-Bardi, El-Hachimia, Sour El-Ghozlane et El-Asnam. L'objectif de la manœuvre est de tester et d'évaluer l'état et le degré de préparation des différentes équipes d'intervention en temps de catastrophe, avec la prise en considération de plusieurs facteurs comme le temps de mobilisation des équipes, ainsi que les capacités en moyens et équipes disponibles et le degré de l'efficacité des formations et de recyclage des différents éléments. L'exercice « permettra aux services de la Protection civile de tester réellement le fonctionnement des différents niveaux de la chaîne de commandement, la couverture et l'organisation des transmissions, la coordination avec le module télécom en cas de rupture des réseaux de télécommunications, l'interopérabilité des détachements de renfort et les techniques opérationnelles de sauvetage-déblaiement », a déclaré précédemment à l'APS le chargé de la communication à la DGPC, le commandant Nassim Bernaoui.

APS

PLUS DE 260 MILLIONS DE PERSONNES

L'OMS estime qu'en 2019, cette maladie a entraîné 455 000 décès dans le monde. L'asthme est une maladie inflammatoire chronique des bronches qui se manifeste par des crises d'essoufflement, une toux, une respiration sifflante et, parfois, une gêne respiratoire permanente. Elle provient de l'association d'une prédisposition génétique à l'allergie et de facteurs environnementaux favorisants.

La Journée Mondiale de l'Asthme créée à l'initiative de Global Initiative for Asthma (GINA) a pour objectif de sensibiliser et d'informer sur l'asthme. Elle se déroule chaque année le premier mardi du mois de mai. L'asthme est l'une des maladies chroniques les plus fréquentes au monde. Considérée comme une maladie non transmissible (MNT) majeure, elle touche aussi bien les enfants que les adultes, et constitue la maladie chronique la plus fréquente chez les enfants. L'inflammation et le rétrécissement des voies respiratoires fines dans les poumons sont à l'origine des symptômes de l'asthme qui peuvent prendre la forme d'une toux, d'un sifflement, d'un essoufflement, d'une oppression thoracique ou d'une association de plusieurs de ces symptômes. En 2019, l'OMS a estimé que 262 millions de personnes souffraient d'asthme et que cette maladie a entraîné 455 000 décès.

Grâce à des médicaments par inhalation, les symptômes de l'asthme peuvent être maîtrisés et les personnes souffrant de cette maladie peuvent mener une vie normale et active. Il est également possible de réduire les symptômes de l'asthme en évitant ce qui le déclenche. La plupart des décès liés à l'asthme surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire où le sous-diagnostic et l'insuffisance des traitements restent problématiques. L'OMS s'engage pour améliorer le diagnostic, le traitement et le suivi de l'asthme afin de réduire la charge de morbidité mondiale des MNT et de progresser vers la couverture sanitaire universelle. L'agence sanitaire onusienne souligne que l'asthme est une affection pulmonaire chronique qui touche les personnes de tous les âges. Elle est causée par l'inflammation et la contracture des muscles autour des voies respiratoires, ce qui rend la respiration plus difficile. Les symptômes peuvent prendre la forme d'une toux, des sifflements, d'un essoufflement, d'une oppression thoracique. Ces symptômes peuvent être légers ou graves et peuvent apparaître et disparaître au fil du temps. L'asthme peut être une maladie grave, toutefois une prise en charge est possible avec un traitement adapté. Les personnes présentant des symptômes de l'asthme doivent consulter un professionnel de la santé. L'asthme est souvent sous-diagnostiqué et insuffisamment traité, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

"Les personnes chez qui l'asthme n'est pas correctement traité peuvent souffrir de troubles du sommeil, de fatigue pendant la journée et de problèmes de concentration. Les personnes

asthmatiques et leur famille peuvent être absentes à l'école et au travail, ce qui a des conséquences financières sur la famille et l'ensemble de la communauté. En cas de symptômes sévères, les personnes peuvent avoir besoin de soins urgents et être admises à l'hôpital pour y être traitées et surveillées. Dans les cas les plus graves, l'asthme peut entraîner la mort", souligne l'OMS.

SYMPTÔMES ET CAUSES

"Les symptômes de l'asthme peuvent varier d'une personne à l'autre et s'aggravent parfois considérablement. C'est ce que l'on appelle une crise d'asthme. Les symptômes s'aggravent souvent la nuit ou lorsque la personne fait de l'exercice. Les symptômes courants de l'asthme sont les suivants : une toux persistante, surtout la nuit, une respiration sifflante lors de l'expiration et parfois lors de l'inspiration, un essoufflement ou des difficultés respiratoires, parfois même au repos et une oppression thoracique, ce qui rend difficile la respiration profonde", précise la même source.

Certaines personnes développeront des symptômes plus graves en cas de rhume ou de changements météorologiques. D'autres facteurs déclencheurs peuvent inclure la poussière, les fumées, les pollens de graminées et d'arbres, les poils et les plumes d'animaux, les savons à l'odeur forte ou les parfums.

Les symptômes peuvent également être causés par d'autres affections. Les personnes présentant des symptômes doivent consulter un prestataire de soins de santé. De nombreux facteurs différents sont associés à un risque accru d'asthme, mais il est souvent difficile de trouver une cause directe et unique. La probabilité de souffrir d'asthme est plus élevée si d'autres membres de la famille sont atteints de cette maladie, notamment des membres de la famille proche comme un parent, un frère ou une sœur. L'asthme est plus fréquent chez les personnes présentant d'autres manifestations allergiques telles que l'eczéma et la rhinite (rhume des foins). L'urbanisation est associée à une augmentation de la prévalence de l'asthme, probablement en raison de plusieurs facteurs liés au mode de vie. Les événements au début de la vie affectent les poumons en développement et peuvent augmenter le risque d'asthme. Il s'agit notamment de l'insuffisance pondérale à la naissance, de la prématurité, de l'exposition à la fumée de tabac et à d'autres sources de pollution atmosphérique, ainsi que des infections respiratoires virales.

On pense également que l'exposition à différents allergènes et produits irritants de l'environnement augmente le risque d'asthme, notamment l'exposition à la pollution de l'air intérieur et extérieur, aux acariens, aux moi-

ssures ainsi que l'exposition à des produits chimiques, à des fumées ou à la poussière sur le lieu de travail.

Les enfants et les adultes en surpoids ou obèses sont plus exposés au risque d'asthme. Les personnes souffrant d'asthme sont parmi les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Ceux-ci agissent de différentes manières sur la santé respiratoire des personnes à risque. Ils influencent la santé des voies respiratoires vu que les poumons sont en contact direct avec le monde extérieur et sont les premiers exposés à tous types d'irritations. Selon les spécialistes, les crises d'asthme sont souvent déclenchées par des polluants et des allergènes tels que le pollen, les gaz d'échappement (pollution de la circulation), la pollution de l'air (comme celle causée par les incendies de forêt), les vagues de chaleur, les feux de forêt, tempêtes de poussière), les inondations et l'augmentation de l'humidité.

PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE

Il n'est pas possible de guérir l'asthme, mais il existe plusieurs traitements. Le traitement le plus courant consiste à utiliser un inhalateur, qui diffuse le médicament directement dans les poumons.

Grâce à des médicaments par inhalation, l'asthme peut être maîtrisé et les personnes souffrant de cette maladie peuvent mener une vie normale et active. On distingue deux types d'inhalateurs : les bronchodilatateurs (tels que le salbutamol) qui ouvrent les voies aériennes et soulagent les symptômes ; et les stéroïdes (tels que la béclo-metasone) qui réduisent l'inflammation dans les voies respiratoires, ce qui améliore les symptômes de l'asthme et réduit le risque de crises d'asthme graves et de décès. Les personnes qui souffrent d'asthme ont parfois besoin d'utiliser leur inhalateur tous les jours. Le traitement dépend de la fréquence des symptômes et des différents types d'inhalateurs disponibles.

L'utilisation d'un inhalateur peut être difficile, en particulier pour les enfants ou en situation d'urgence. L'utilisation d'une chambre d'inhalation facilite l'utilisation des aérosols et permet au médicament d'atteindre plus efficacement les poumons. Une chambre d'inhalation est un contenant en plastique avec un embout buccal ou un masque facial à une extrémité et un trou pour l'inhalateur à l'autre extrémité. Une chambre d'inhalation fabriquée de manière artisanale avec une bouteille en plastique de 500 ml peut être aussi efficace que les chambres d'inhalation fabriquées commercialement.

L'accès aux inhalateurs est problématique dans de nombreux pays. En 2021, des bronchodilatateurs étaient disponibles dans les établissements publics de soins de santé primaires dans la moitié des pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure, et des inhalateurs de stéroïdes étaient disponibles dans un tiers.

Il est également important de sensibiliser la population afin de mettre un terme aux idées reçues et à la stigmatisation associées à l'asthme dans certains milieux.

Auto-apprise en charge

Les personnes asthmatiques et leur famille ont besoin d'être informées pour mieux comprendre leur maladie ; notamment leurs options de traitement, les facteurs déclencheurs à éviter et la façon de gérer leurs symptômes à la maison. Il est important que les personnes souffrant d'asthme sachent comment augmenter leur traitement lorsque leurs symptômes s'aggravent afin d'éviter une crise grave. Les prestataires de soins de santé peuvent fournir un plan d'action contre l'asthme pour aider les personnes souffrant de la maladie à mieux contrôler leur traitement.

L'asthme figure de l'OMS pour les MNT et comment durab Unies.

L'OMS prendrer le diagn L'ensemble lutte contre (MNT) de l' liorer la pris des soins pri ressources. l'évaluation, des affection me et BPCO conseils en m l'arrêt du tab est importa fumée de ta primaire de la de la maladi L'Alliance m ratoires chro l'OMS destin maladies re d'une allian d'institution nombreux p monde où t ment.

10 CONSEILS POUR SON ASTHME

Si l'on ne pe me, on peut tômes. Quel tront de limi site Doctissir Il est importa re. A l'aide d régulièrement toire. Ce sui du traitemen venue de cri le nombre d communiqué cin traitant. Il est impéra son. De plus, ou empoussi de barbecue doivent être enfant asthr l'oreiller d' quotidienne d'oreiller, c plumes mais les draps, les las à l'air libri mier et sous sol lavable. Aérez régulié matiseurs. Evitez les nic faut tous les Préférez un qui peuvent Attention à c allergisantes Lavez les voi tement mura pagnie des a Ne laissez pa Traitez tout Elles peuvent me. Aussi, p sonnes mala tion aux poll Conservez s broncho-dila disponible à bracelets id asthmatique Il faut preuve

ALE DE L'ASTHME

LES ASTHMATIQUES DANS LE MONDE

ure dans le Plan d'action mondial
ur la prévention et la lutte contre
ans le Programme de développe-
le à l'horizon 2030 des Nations

différentes mesures pour amélio-
ostic et le traitement de l'asthme.
des interventions essentielles de
les maladies non transmissibles
OMS a été conçu pour aider à amé-
e en charge des MNT dans le cadre
maires là où on dispose de peu de
Il comprend des protocoles pour
le diagnostic et la prise en charge
s respiratoires chroniques (asth-
) et des modules contenant des
matière d'hygiène de vie, y compris
bac et l'auto-apprise en charge. Il
nt de réduire l'exposition à la
bac, à la fois pour la prévention
l'asthme et pour la prise en charge
e.

ondiale contre les affections respi-
oniques contribue aux activités de
ées à prévenir et à combattre les
spiratoires chroniques. Il s'agit
ce volontaire d'organisations et
s nationales et internationales de
pays attachées à la vision d'un
ous les peuples respirent libre-

EILS POUR MIEUX GÉRER
ASTHME

ut guérir définitivement de l'asth-
désormais en contrôler les symp-
ques précautions vous permet-
ter la survenue de crises, selon le
mo.

ant de mesurer le débit respiratoi-
un débit mètre de pointe, vérifiez
nt la mesure de votre débit expira-
vi est un indicateur de l'efficacité
nt et un moyen de prévoir la surse-
e. De la même manière, comptez
l'utilisation de votre inhalateur et
ez cette indication à votre méde-

tif de bannir la cigarette de la mai-
évités les atmosphères enfumées
dérées : pas de feux de cheminées,
s, etc. En outre, certaines règles
e suivies dans la chambre d'un
matique. Entourez le matelas et
une housse antiacariens. Faites
ment le ménage. N'utilisez pas
le traversin ou de couette en
s plutôt en synthétique. Secouez
s couvertures et exposer le mate-
re. Passez l'aspirateur sur le som-
le lit. Choisissez un revêtement de

èrement la pièce. Bannissez les cli-
ds à poussières : bibelots, etc. qu'il
jours nettoyer.

e moustiquaire aux insecticides
être allergisants.

certaines plantes qui peuvent être

lages, double rideau, tapis et revê-
aux régulièrement. Eviter la com-
animaux domestiques.

as un rhume s'installer.

tes les infections respiratoires.
nt être à l'origine de crises d'asth-
rotégez-vous également des per-
des. Il faut également faire atten-
ens.

ur vous une ordonnance pour un
tateur avec la posologie doit être
tout moment. Aux Etats-Unis, des
entifiant les personnes comme
s sont très en vogue.

e de prudence au moment du cou-



cher car les crises sont généralement plus fré-
quentes. Aussi, soyez particulièrement vigi-
lant et n'oubliez pas d'avoir à portée de main
votre traitement en cas de crises nocturnes.

ASTHME ET SPORT, EST-CE
COMPATIBLE ?

Une personne asthmatique peut faire du sport.
La respiration est une des préoccupations
principales pour un individu souffrant de
l'asthme. L'activité physique est conseillée, car
elle va soutenir le système respiratoire et amé-
liorer l'endurance. Néanmoins, quelques pré-
cautions sont nécessaires, pour éviter les
crises d'asthme. Alors, quel est le programme
sportif idéal pour une personne asthmatique ?
C'est ce que souligne le site Passeport santé.
L'asthme fait partie des maladies chroniques
(ou de longue durée). Cette pathologie atteint
les voies respiratoires et plus précisément, les
bronches. Une personne asthmatique
déclenche des crises d'asthme qui se tradui-
sent par une gêne pour respirer, comme de
l'essoufflement ou une toux plutôt sèche. L'in-
tensité et la fréquence des crises d'asthme
varient d'un individu à un autre.

Cependant, il n'est pas rare qu'après cet état
d'aggravation soudain, la personne subisse
une fatigue intense. La respiration est normale
en dehors de ces crises. L'air est amené jus-
qu'aux poumons selon un schéma bien précis.
Il arrive dans les poumons, puis doit passer
par les bronches, bronchioles et enfin par les
alvéoles. L'oxygène est ensuite distribué dans
le sang pour arriver dans les organes. Le pro-
blème que rencontrent les personnes asthma-
tiques, est que la paroi des bronches est irritée
en permanence. Certains facteurs, comme le
tabac, les allergènes ou une atmosphère pol-
luée, vont empêcher le passage de l'air dans les
bronches. C'est alors que se déclenche une
crise d'asthme. Le sport, combiné à un traite-
ment, aide réellement à lutter contre cette
maladie.

Contrairement aux idées reçues, la pratique
d'un sport est recommandée pour les per-
sonnes atteintes d'asthme. Le sport permet de
développer les capacités respiratoires. Quel-
qu'un qui est asthmatique et qui pratique une

activité sportive augmente son endurance et
réduit l'essoufflement, sur le long terme.

Mais les bénéfices du sport chez les asthma-
tiques ne s'arrêtent pas là. En effet, grâce au
sport, le corps se défend mieux contre les
agressions extérieures, car la fonction pulmo-
naire est renforcée. De plus, le sport aide le
corps à mieux répondre aux inflammations, ce
qui est le cas des bronches des personnes asth-
matiques. Les crises d'asthme seront sans
conteste moins fortes. Le sport permet d'ac-
croître ses capacités à contrôler son asthme et
d'avoir une bonne résistance lors d'un effort
d'endurance. Les enfants peuvent également
faire du sport s'ils sont asthmatiques. Cela leur
sera réellement profitable.

Une personne asthmatique peut pratiquer tout
type d'activité physique. Certains sports sont
plus adaptés que d'autres, pour contrôler son
asthme et renforcer le système respiratoire.
Les meilleurs sports pour améliorer le souffle
sont les activités d'endurance.

QUELS SONT LES MEILLEURS
SPORTS POUR L'ASTHME ?

Il existe une grande variété de sport pour le
cardio, comme la marche nordique, la Zumba
ou le vélo elliptique. Courir avec de l'asthme
est aussi possible. L'idéal, quand on est asth-
matique, est d'avoir un programme sportif
complet. Il faut combiner un sport d'enduran-
ce avec une activité plus douce, qui permet de
travailler sur la respiration profonde, comme
le yoga. La randonnée en montagne est excel-
lente pour les personnes qui souffrent de
l'asthme. L'atmosphère y est pure, moins pol-
luée et dépourvue d'allergènes. Néanmoins, il
ne faut pas trop monter en altitude, au risque
que l'air soit trop sec et froid. Avant de com-
mencer un sport, il est conseillé de consulter
son médecin. Un traitement préventif est sou-
vent prescrit au patient, pour lui éviter de faire
une crise d'asthme. La personne asthmatique
doit bien suivre son traitement de fond, qui va
la soutenir pour contrôler son asthme. Plus la
maladie est bien gérée, plus les risques de
déclencher une crise d'asthme sont faibles.
L'asthmatique doit toujours avoir ce traite-
ment sur lui. Les sports qui nécessitent de pro-

duire des efforts intenses sont à éviter quand
on fait de l'asthme. Par exemple, les sports col-
lectifs tels que le football sont à éviter. Il exis-
te une activité physique qui est interdite aux
personnes asthmatiques, c'est la plongée sous-
marine avec bouteille. L'air qui est dedans est
froid et sec, trop irritant pour leurs bronches
déjà sensibles. De plus, en cas de crise, il est
impossible de remonter rapidement à la surfa-
ce. En effet, il faut respecter les paliers de
décompression. De plus, les polluants ou aller-
gènes contenus dans l'air comprimé sont plus
concentrés que dans l'atmosphère. Les risques
sont donc trop grands. La plongée sous-mari-
ne pourrait s'avérer très dangereuse pour une
personne asthmatique. En revanche, quel-
qu'un qui a de l'asthme peut faire de la nata-
tion. Par contre, il vaut mieux se doucher avant
et après, pour éliminer le chlore présent dans
l'eau. Il faut également s'abstenir de pratiquer
des sports en salle ou de combat, comme le
judo ou le karaté. Les poussières incrustées
dans les tapis de sports volent et peuvent être
inhalées. Le sport équestre doit aussi être
évité, car les poils des chevaux sont des aller-
gènes potentiels. Une personne asthmatique
doit toujours avoir son traitement (bronchodi-
lateur, anti-histaminique...) sur elle, en cas
d'urgence. Pour savoir si on fait de l'asthme à
l'effort, il faut en connaître les caractéris-
tiques. L'asthme d'effort se manifeste peu de
temps après avoir fait de l'exercice. La respira-
tion siffle, puis la personne a du mal à respirer.
Elle a alors besoin de son traitement pour cal-
mer la crise. Pour pouvoir faire du sport tout
en étant asthmatique, certaines précautions
sont à prendre. La personne asthmatique doit
s'échauffer avant de débuter chaque session
de sport, prendre un médicament en préven-
tion (selon les conseils du médecin) et bien
s'hydrater avant, pendant et après l'effort. Si
elle ne se sent pas bien, elle ne doit pas persis-
ter au-delà de ses capacités. Dans le cas de
l'asthme, il faut savoir stopper l'activité et
prendre le temps de récupérer. Le sport et
l'asthme sont compatibles. Pour preuve, il
existe des sportifs asthmatiques célèbres de
haut niveau dans le monde.

Par A.B. et Agences

NIGÉRIA

GOOGLE ET L'ÉTAT DE KADUNA LANCENT UNE FORMATION EN IA EN LANGUE HAOUSSA

Depuis près d'une année déjà, Google met en œuvre un programme de formation numérique dans l'Etat de Kaduna au Nigeria. Alors que ce projet est en cours, les deux parties ont convenu de proposer les enseignements en langue locale. Le gouvernement de l'Etat de Kaduna au nord du Nigeria et l'entreprise technologique Google, en partenariat avec l'organisation Data Science Nigeria, ont lancé le mardi 30 avril une série de formations vidéo sur l'intelligence artificielle (IA) en langue haoussa. La première formation de la série « IA pour les débutants » cible en priorité les femmes pour les amener à participer au développement de l'économie numérique dans l'Etat.

« En dotant notre peuple, en particulier nos femmes, de compétences en matière d'IA, nous ouvrons non seulement la voie à un nord du Nigeria plus prospère et plus innovant, mais nous jetons également les bases pour que Kaduna devienne un centre technologique prospère », ont déclaré les autorités du gouvernement local. Cette initiative est une composante du programme « Arewa Tech4Ladies » mis en œuvre par Google et le gouvernement de Kaduna pour former 5 000 femmes et filles à la science des données, à l'intelligence artificielle et à l'application entrepreneuriale des technologies numériques. Rappelons que Arewa Tech4Ladies s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large de développement des compétences soutenu par Google visant à doter, à travers le Nigeria, 20 000 femmes et jeunes supplémentaires des compétences du 21e siècle, en les positionnant ainsi pour des opportunités dans les industries numériques et créatives. Pour les responsables de Google, l'approche de formation par la langue locale permet de démystifier et de rendre plus accessible l'IA. Ce qui permettra aux personnes formées de prétendre à des emplois locaux liés à la technologie ainsi qu'à des projets entrepreneuriaux et d'impact social.

In Agence Ecofin

TUNISIE

LES EXPORTATIONS TUNISIENNES D'ARTISANAT ATTEIGNENT 160 MDT

Le ministère du Tourisme a annoncé qu'il œuvre à tripler en 2024, les recettes drainées par le secteur artisanal en Tunisie, lesquelles ont atteint les 160 millions de dinars, durant l'année écoulée. Les dix premiers pays clients de la Tunisie sont les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Qatar, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Hollande, la Grèce, le Canada et la Libye. En Tunisie, le secteur de l'artisanat contribue à hauteur de 5% du Produit Intérieur Brut. Il compte 300 000 artisans et 2 000 entreprises artisanales dont 650 entreprises exportatrices, selon les données de l'Office national de l'Artisanat. Le secteur génère 6000 postes d'emploi par an.

In African Manager

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Plus de huit millions de Tchadiens sont appelés aux urnes ce lundi

Dix candidats sont en lice pour le premier tour de l'élection présidentielle qui mettra fin à la transition qui dure depuis le 20 avril 2021, date de la mort d'Idriss Déby Itno.

Plus de huit millions de Tchadiens sont appelés aux urnes ce lundi 6 mai pour élire leur prochain président. Dix candidats sont en lice pour le premier tour de l'élection présidentielle qui mettra fin à la transition qui dure depuis le 20 avril 2021, date de la mort d'Idriss Déby Itno. La campagne électorale a démarré le 14 avril et a pris fin samedi. Elle s'est faite sans la participation de dix candidats, notamment des opposants Nassour Ibrahim Neguy Koursami ou encore Rakhis Ahmat Saleh, dont les dossiers ont été jugés "non conformes" et "irrecevables", par la Cour constitutionnelle tchadienne.



Pour ce scrutin, dix candidats sont en lice, dont Mahamat Deby Itno, le président de la transition, son Premier ministre et ancien opposant farouche, Succès Masra, Albert Pahimi Padacké, ancien premier ministre, ou encore Lydie Beassemda, la seule candidate. Pour de nombreux observateurs, Mahamat Deby Itno, soutenu par la coalition Tchad Uni et Succès Masra, porté par la coalition Justice et Egalité, sont les deux favoris de cette

élection. Pour rappel, le Tchad est dirigé depuis le 20 avril 2021 par Mahamat Idriss Déby, qui a succédé à son défunt père, Idriss Déby Itno, au pouvoir pendant 30 ans. Ce dernier a trouvé la mort au combat alors que les forces armées tchadiennes affrontaient le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad, un groupe rebelle. En décembre dernier, lors d'un référendum constitutionnel, les Tchadiens se sont prononcés en faveur d'une nouvelle constitution, qui consacre un Etat unitaire fortement décentralisé. Une étape importante pour l'élection présidentielle de ce 6 mai.

In Agence Anadolu

CAMEROUN

UN CRÉDIT DE 800 MILLIONS \$ DE LA BID POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Le Cameroun a obtenu des financements d'un montant de 800 millions de dollars (plus de 489 milliards fca) auprès de la Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC), organe spécialisé du groupe de la Banque islamique de développement (BID), a annoncé le ministère camerounais de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué publié le lundi 29 avril 2024 sur son site Internet. Cette enveloppe a fait l'objet d'un accord-cadre de coopération signé par le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, et le directeur général de l'ITFC, Hani Salem Sonbol, en marge des travaux de la 49e réunion annuelle du Conseil des gouverneurs du groupe de la BID qui se sont tenus du 27 au 30 avril à Riyad, la capitale saoudienne. Les financements devraient être décaissés sous forme de prêts durant une période de trois ans (2024-2027). Selon le ministère, « les

ressources [...] seront destinées au financement des opérations à convenir par les deux parties, notamment dans les domaines ci-après : la commercialisation des produits de base agricoles tels que le coton, la disponibilité d'intrants agricoles et des produits énergétiques de base (pétrole, alumine, électricité), la mise à disposition des lignes de financement et de confirmation de lettres de crédit aux banques locales pour soutenir les PME, la facilitation de la mise à disposition des médicaments et équipements médicaux, ainsi que le renforcement des capacités dans le cadre des programmes spéciaux tels que l'Initiative "Arab-Africa Trade Bridges" (AATB) », qui vise à soutenir les flux et investissements commerciaux entre les pays arabes et africains. Cette enveloppe est en augmentation de 50 millions de dollars par rapport au précédent accord triennal, soit une hausse de 6,6%. En avril 2021, le Cameroun et

l'ITFC avaient signé un accord-cadre de coopération de 750 millions de dollars, un montant qui n'a toutefois pas été décaissé en totalité. Selon le ministère de l'Économie en effet, 80% du financement global, soit 602,4 millions de dollars, ont été mobilisés en faveur du Cameroun. Ce qui a permis de financer des campagnes cotonnières de la Société de développement du coton (Sodecoton), les importations des produits pétroliers de la Société nationale de raffinage (Sonara), l'unique raffinerie du pays, ainsi que les importations des matières premières pour Aluminium du Cameroun (Alucam). L'ITFC avait notamment décaissé 105 millions de dollars pour soutenir les filières coton et soja. Ce montant était destiné à la Sodecoton pour l'acquisition d'intrants agricoles (engrais, pesticides, herbicides), l'achat de coton-graine, de graines de soja et leur vente dans le pays.

In Agence Ecofin

MALI

Une application mobile relie les consommateurs aux restaurants de Bamako

Fikaso Plus est une application mobile développée par la jeune pousse malienne Fikaso. Elle permet aux habitants de la ville de Bamako de commander de la nourriture dans les restaurants et de se faire livrer. La start-up a été fondée en 2019 par Mahamadou Cissé. « L'idée de créer cette application est partie d'un constat simple : chaque fois que je séjournais au Mali, j'avais souvent du mal à trouver de quoi manger, soit parce que je ne connaissais pas les restaurants qui existaient ou soit parce que je ne voulais pas être confronté à des embouteillages interminables », explique Mahamadou Cissé. Et il ajoute : « mais le vrai déclic a été lors d'un séjour au Proche-Orient, plus précisément à Abu-Dhabi, où j'avais pris l'habitude d'utiliser une application de livraison de nourriture ». Avec son applica-

tion mobile accessible sur iOS et sur Android où elle a déjà été téléchargée plus de 5 000 fois, Fikaso permet de résoudre ce problème. L'utilisateur, après téléchargement, devra créer son compte avec ses informations personnelles. Il pourra ainsi avoir accès aux restaurants partenaires de la plateforme mobile depuis laquelle il passera sa commande. En fonction de sa situation géographique, il renseigne la commune et le nom du quartier dans la barre de recherche pour obtenir une liste pertinente de restaurants. En cliquant sur « Commandez maintenant », l'utilisateur accèdera au menu avec les prix de chacun des plats, aux heures d'ouverture et de fermeture ou encore aux avis des internautes sur ledit restaurant. Fikaso Plus embarque également un portefeuille numérique depuis lequel les fac-

tures des restaurants et les frais de la livraison peuvent être réglés. Par ailleurs, outre la commande de nourritures, Fikaso intègre d'autres services. Entre autres, la livraison de colis et la mobilité à la demande. L'utilisateur peut donc commander un taxi ou un moto-taxi en ligne pour effectuer ses courses. La jeune pousse veut soutenir sa croissance sur le marché local en s'étendant à d'autres villes avant éventuellement, de s'exporter hors du pays. Selon Mahamadou Cissé, « l'innovation technologique redistribue les cartes, les pays dits sous-développés peuvent bénéficier des mêmes avancées technologiques que les pays développés. Donc la jeunesse africaine ne doit plus se contenter de prendre le train en marche, elle doit en être la locomotive ».

In We Are Tech Africa

Le cavalier Allali Sid Ali remporte le Grand Prix deux étoiles de la ville d'Oran

Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne et quelques anciens cavaliers de la famille équestre algérienne.

Le cavalier Sid-Ali Allali, du Club hippique de Bordj El Kiffan, a remporté le Grand Prix deux étoiles de la ville d'Oran du concours national de saut d'obstacles, disputé trois jours durant au centre équestre « Etrier Oranais » d'Es-Senia (Oran).

Allali Sid-Ali et sa monture «Dinar El D'hem» se sont classés à la première place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,35 mètre, devant Remili Narimane de l'Etrier oranais, enfourchant «Eglantine», et Bentabet Hassen du club «El-Moughit» d'Oran, montant «Bimbo des forêts».

Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une trentaine de cavaliers seniors de 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme.

En grand prix juniors sur des obstacles de 1,25 m, le cavalier Boubekour

Mohamed du groupement sportif setifien sur «Ultra des grands» a remporté la première place, tandis que le prix cadets sur la hauteur

de 1,20 m est revenu au jeune Boukhetala Youcef du club équestre de Bordj El Kiffan, montant «Quicha».

Dix-neuf épreuves se sont déroulées, lors de cette manifestation équestre, dont les grands prix cadets, juniors et seniors, qui ont été jugées d'un niveau technique «appréciable», selon les spécialistes présents à Oran. Ces concours nationaux constituent une belle opportunité pour les cavaliers de différentes catégories d'accumuler des points comptant pour la «Ranking List», qui servira

de repère pour le directeur technique national pour suivre les performances des cavaliers. Le public était nombreux à suivre les différentes épreuves, surtout le Grand prix, qui a tenu toutes ses promesses en offrant un beau spectacle.



Cet événement sportif équestre de trois jours, organisé par le club équestre «Etrier Oranais» en collaboration avec la Fédération de la discipline, a regroupé plus de 220 cavaliers et 250 chevaux des catégories cadets, juniors et seniors de diffé-

rents clubs équestres nationaux. Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne et quelques anciens cavaliers de la famille équestre algérienne.

R.S.

AG ORDINAIRE DU COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Adoption des bilans et amendement des statuts

Les bilans moral et financier de l'exercice 2023 du Comité olympique et sportif algérien (COA) ont été adoptés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale, réunis samedi en session ordinaire (AGO) à Alger. Les membres de l'AG ont également approuvé le plan d'activité ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2024. Sur les 89 membres que compte l'assemblée générale du COA, 62 membres repré-

sentant 15 fédérations olympiques étaient présents à cette AGO, tenue à l'hôtel Aurassi sous la présidence du ministre de la Jeunesse et des Sports et président du COA, Abderrahmane Hammad. M. Hammad a mis en exergue les résultats des athlètes algériens réalisés durant l'année 2023 dans les différentes manifestations continentales et mondiales, confirmant ainsi la place acquise lors des Jeux méditerranéens d'Oran où ils avaient réussi la meilleure participation algérienne lors de ce rendez-vous. Après avoir salué les athlètes

algériens qualifiés aux Jeux olympiques 2024 de Paris, le président du COA a assuré à cette occasion que "le COA continuera à accompagner les athlètes et ses fédérations afin de répondre à toutes leurs doléances pour porter haut le drapeau national lors des JO de Paris".

Il a été procédé également à l'amendement des statuts de l'instance olympique, lors d'une assemblée générale extraordinaire (AGEx), tenue à l'issue des travaux de l'AGO. Les nouveaux amendements concernent essentiellement la représentativité féminine au sein de l'as-

semblée générale qui passe de 30 à 35% de la composante générale, ainsi que l'article concernant les postes de vice-présidents dont le nombre a été réduit à deux dont une femme.

Cet amendement des statuts du COA intervient conformément aux orientations de la charte olympique du Comité International olympique (CIO). Outre les membres de l'exécutif du COA et des représentants des fédérations olympiques et non olympiques, les travaux de l'AGO ont vu la présence de plusieurs personnalités.

APS

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE : LE REAL MADRID SACRÉ POUR LA 36^È FOIS

Le Real Madrid a été sacré, samedi, champion d'Espagne pour la 36^e fois de son histoire après la défaite de son grand rival le FC Barcelone à Gérone (4-2) dans le derby catalan, au terme d'une saison d'une impressionnante solidité. A quatre journées de l'épilogue de la compétition, le club madrilène compte 13 points d'avance sur Gérone, son nouveau dauphin, avec seulement 12 points à récolter, et est donc mathématiquement champion. Un peu plus tôt, le Real avait surclassé Cadix (3-0) en match de la 34^e journée de la Liga, grâce à but de Diaz (51e, 1-0), passeur décisif ensuite pour l'inévitable Jude Bellingham (68e, 2-0) buteur quelques secondes après son entrée en jeu. Joselu a ajouté un troisième but dans le temps additionnel (90e+3, 3-0).

NATATION/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN :

L'Algérie décroche six nouvelles médailles, dont trois en or

La sélection algérienne de natation a décroché six nouvelles médailles (3 or, 3 bronze), à l'issue des finales de la cinquième journée des Championnats d'Afrique Open (30 avr - 5 mai 2024), disputées samedi à Luanda (Angola). Les trois médailles d'or ont été remportées par Jaouad Syoud sur 200 m quatre nages avec un temps (2:02.12), Rania Nefsi dans la même spécialité (2:20.59) et Amel Melih sur 50 m nage libre (25.73), alors que celles en bronze ont été l'œuvre de Ramzi Chouchar (200 m quatre nages), le relai féminin 4x100 m quatre nages et le relai masculin 4 x 100 m quatre nages. A l'issue des finales de la cinquième journée de compétition, l'Algérie porte sa moisson à 25 médailles (9 or, 5 argent, 11 bronze). Lors des quatre premières journées, les médailles algériennes ont été remportées par Amel Melih (or, 50 m papillon), Jaouad Syoud (or, 200 m brasse, 400 m quatre nages), Rania Nefsi (or, 400 m quatre nages), le relai mixte 4x100 m nage libre (or), relai féminin 4x100 m nage libre (or), Jaouad Syoud (argent, 200 m papillon et 100 m brasse), le

relais mixte 4x100 quatre nages (argent), le relai masculin 4x200 m nage libre (argent), le relai masculin 4x100 m nage libre (argent), Farès Ben Zidoune (bronze, 200 m papillon et 200 m nage libre), Ramzi Chouchar (bronze, 200 m brasse, 400 m quatre nages), Jaouad Syoud (bronze, 50 m bronze), Rania Nefsi (bronze, 200 m brasse), Nesrine Medjahed (bronze, 100 m papillon) et le relai féminin 4x200 m (bronze). La sélection algérienne (messieurs/dames) de natation prend part aux Championnats d'Afrique de Luanda avec un total de dix nageurs, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Mouloud Bouchendouka et Elyès Nefsi, avec l'objectif de glaner quatre médailles d'or, selon la Fédération algérienne. Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, les représentants algériens tenteront de réaliser les minima de qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le plus gros de ces espoirs de qualification repose sur Jaouad Syoud, chez les messieurs, et Amel Melih chez les dames.

APS

MONDIAL FÉMININ 2024 (U17) : 21 JOUEUSES RETENUES POUR LE 3^E ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF

La sélectionneuse des U17 féminines Ouahiba Rahal a dévoilé la liste des 21 joueuses retenues pour le compte du 3^e et dernier tour qualificatif au Mondial 2024 de la catégorie U17 féminine, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué rendu public. La sélection nationale U17 féminine a entamé hier son regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa. Les coéquipières de Gheri Lina (AS Monaco/ France) se sont qualifiées pour le dernier tour en éliminant en février dernier le Bénin (aller : 0-2, retour : 2-0, aux t.a.b : 8-7). Au 3^e et dernier tour, les cadettes algériennes seront opposées à la sélection marocaine. Le match aller aura lieu en déplacement le 10, alors que la seconde manche se jouera au stade Salem Mebrouki de Rouiba le 17 mai. La prochaine édition du Mondial féminin U17 se jouera en République dominicaine.

Liste des 21 joueuses :

Sehoul Hanane (Afak Relizane), Boulal Amira (Afak Relizane), Rebahi Zaza (Afak Relizane), Beldjilali Sara (Afak Relizane), Benchila Sabrina (CF Akbou), Iskounene Celine (CF Akbou), Hamimed Doua (CS Constantine), Khefifi Hiba (ASE Alger-Centre), Menaoui Razene (JF Khroub), Rafai Rania (CFN Boumerdes), Yahiaoui Ines (FC Fleury 91/ France), Gheri Lina (AS Monaco/ France), Sellaoui Djamilia (AS Nancy Lorraine/ France), Lamrani Maylis (AS Cagne Le Cros/France), Ait El-Kadi Nora (PSG FC/France), Chilla Eyah (FC Toulouse/France), Buchere Chirine (GPSO Issy 92/ France), Zahoual Djenna (AS St Etienne/France), Djalti Benziane (O Marseille), Bourzig Yasmine (O Marseille), Laib Carimentrant (O Valence).

R.S.

KHEIREDDINE BERBARI, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU CYCLISME :

«LE TOUR D'ALGÉRIE, UN ÉVÉNEMENT AUX DIMENSIONS TOURISTIQUE, CULTURELLE ET SPORTIVE»

Le président de la fédération algérienne du Cyclisme et SG du comité olympique, Kheireddine Berbari, a animé, hier à la salle des conférences "Abdelkader Hamani" du stade du 5-Juillet (Alger), un point de presse, pour parler de la 24^{ème} édition du tour cycliste d'Algérie (TAC), prévu du 11 au 24 du mois courant. Il a largement évoqué cette épreuve qu'il a qualifiée de «méga événement aux dimensions touristique, culturelle, sportive et économique». Sur le plan sportif, Berbari révèle l'intégration du Tour cycliste dans l'agenda international de l'instance mondiale de la discipline. Un représentant de cette dernière, de nationalité belge, est attendu, d'ailleurs, cette semaine en vue de présider la réunion technique de vendredi prochain à Oran. Une réunion à laquelle assistera l'ensemble des 17 équipes issues de quatre continents, Afrique, Europe, Asie et Amérique. En l'absence des sélections nationales (un choix purement technique), la participation est réservée, donc, aux clubs représentants les pays suivants : Erythrée, Rwanda, Tunisie, Libye, Ile Maurice, Allemagne, Malaisie, Pays-Bas, USA et France. Les dix étapes du Tour sont Oran-Sidi Bel Abbès (124 KM), Sidi Bel-Abbès - Mostaganem (146 KM), Mostaganem - Tenès (156 KM), Chlef - Blida (154,3 KM), Blida - Bouira (129,5 KM), Bouira - Sétif (186,5), Sétif - Constantine (129,4 KM), Constantine - Skikda (117,4 KM), Skikda - Annaba (126,5 KM) et, enfin, Annaba - Guelma - Annaba sur une distance 148,5 KM.

R.S.

INHUMÉE AU CIMETIÈRE DE BÉCHAR

HOMMAGES UNANIMES POUR LA CHANTEUSE HASNA EL BACHARIA

La défunte artiste a marqué de son empreinte durant une quarantaine d'années la musique et la danse Diwane, grâce à ses différentes chansons dont certaines écrites par elle-même et traitant de sujets liés à l'amitié, l'amour, la vie et ses aléas et surtout l'amour de la patrie, comme ce fut le cas dans son célèbre album "Djazair Djohara".

« Ma nakol zebda
Ma nachreb raïeb
Ma tahla Gaâda
Weh'hbibi ghayeb »

C'est par cette chanson passionnée, écrite pour adoucir la douleur ressentie envers un fils absent, que Hasna El Bacharia s'est fait connaître à son public. Décédée récemment, elle continue à soulever des vagues d'hommages et d'éloges de la part des artistes qui l'ont écoutée ou connue, et de la part d'un très large auditoire, toujours passionné par les percussions de sa guitare électrique.

La dépouille de l'icône de la musique Diwane au féminin, Hasna El Bacharia, décédée, mercredi à l'hôpital Tourabi-Boudjema de Béchar à l'âge de 74 ans, suite à un malaise cardiaque, a été inhumée jeudi au cimetière de sa ville natale Béchar.

Une foule nombreuse, des figures de la famille artistique locale et les autorités locales, à leur tête le wali de Béchar, Mohamed Saïd Ben Kamou, ont assisté à l'enterrement de cette artiste.

Avec la perte de Hasna El Bacharia, le secteur de la culture et des arts, tant dans la région du Sud-Ouest que dans le pays, a perdu une artiste au



grand talent, qui a donné et valorisé le patrimoine culturel national, spécialement la musique et la danse Diwane, a indiqué le compositeur de musique Ammar Amroun, secrétaire général de la section locale du syndicat national des artistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). De son côté, la chanteuse Souad Asla, l'une des artistes ayant longtemps collaboré avec la défunte au sein de la troupe de chant et musique féminine de la Saoura, en l'occurrence "Lemma", s'est déclarée, dans un entretien téléphonique avec l'APS, très attristée par la perte d'une grande artiste de renommée internationale.

L'artiste Karima Chaabane a, pour sa part, estimé qu'avec le décès de Hasna El Bacharia, la scène culturelle nationale a perdu une artiste et une femme

ayant amplement contribué à faire connaître à l'échelle nationale et internationale la musique Diwane.

La défunte artiste a marqué de son empreinte durant une quarantaine d'années

la musique et la danse Diwane, grâce à ses différentes chansons dont certaines écrites par elle-même et traitant de sujets liés à l'amitié, l'amour, la vie et ses aléas et sur-

tout l'amour de la patrie, comme ce fut le cas dans son célèbre album "Djazair Djohara".

I.Med Amine

L'ARTISTE VA ÊTRE TRANSFÉRÉE À L'ÉTRANGER LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉCIDE D'ASSURER LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE DE BAHIA RACHEDI



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'assurer la prise en charge médicale de l'artiste Bahia Rachedi, et la transférer à l'étranger pour poursuivre son traitement, a indiqué samedi un communiqué du ministè-

re de la Culture et des Arts. La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, s'est rendue samedi au domicile de l'artiste et actrice Bahia Rachedi, pour s'enquérir de son état de santé et l'informer que le président de la République a

décidé d'assurer la prise en charge de son état de santé et la transférer à l'étranger pour poursuivre son traitement, précise le communiqué. L'artiste, née à Blida en 1948, a récemment annoncé sur sa page officielle du réseau social Facebook, qu'elle souffrait d'un cancer. Dans ce contexte, la ministre de la Culture et des Arts a décidé que l'édition 2024 du Festival de la littérature et du cinéma de la femme qui se tient à Saïda portera le nom de l'artiste Bahia Rachedi en l'honneur et en reconnaissance de son parcours artistique. Bahia Rachedi est considérée comme l'une des figures marquantes de la scène artistique algérienne à travers ses rôles au cinéma et à la télévision depuis la fin des années soixante.

I.Med

SÉTIF :

Une pléiade d'artistes et de réalisateurs à l'ouverture des Journées internationales du cinéma

Les 5èmes Journées internationales du cinéma ont été inaugurées, samedi soir, à la salle du "Dôme" du Park Mall de Sétif, en présence d'une pléiade d'artistes, de réalisateurs et d'opérateurs dans le domaine de l'industrie cinématographique, d'Algérie et de l'étranger. La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel, organisé sous le slogan "Un film pour demain", et qui coïncide avec la commémoration du 79ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a été marquée par une présence record

du public composé, essentiellement, de jeunes et de familles. Un public qui avait longuement acclamé les cinéastes et les stars lorsqu'ils ont défilé sur le tapis rouge déroulé pour l'occasion, dans une atmosphère de fête tout en jeux de lumières, au milieu des applaudissements nourris. Présidant l'ouverture officielle de cette manifestation organisée à l'initiative de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, le président de l'Assemblée populaire communale (APC),

Hamza Belayat, a souligné, en présence, également, des autorités locales, "l'importance de cet événement artistique dans la promotion de la culture et de l'art dans la wilaya et la découverte de nouveaux talents dans le domaine du cinéma". De son côté, le responsable de l'Office du tourisme et de la culture, Khaled Mehennaoui, a indiqué que ces journées internationales du cinéma "offrent un espace de rencontre entre cinéastes et opérateurs de l'industrie du 7ème art, algériens et de l'étranger du

pays", et constituent "une occasion de sensibiliser à l'importance du cinéma qui crée des passerelles de communication culturelle et artistique, tout en offrant l'opportunité d'ouvrir des champs de coopération et d'échanges cinématographiques entre les pays participants". L'événement a vu la participation de personnalités artistiques et cinématographiques algériennes telles que Mustapha Laribi, Lydia Larini, Faouzi Benbraham, Hassan Kechache, Samir Hakim, Kaouther Bardi, Fizia Touggourti et autres.

I.Med/Agence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 0011 2601 9004553

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Média informe les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales publié dans les journaux «*Le 24*» en date du 13/03/2024 et «*L'EXPRESS*» en date du 13/03/2024 relatif à la réalisation du projet «*Lot IV: Achèvement des travaux de raccordement en AEP du centre de Sidi-Demou à partir du Système Ain Boucif / Chelbat EL Adhanou*», Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire ci-dessous.

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE PROVISOIEMENT	NOTE TECH 50/85	MONTANT DE L'OFFRE AVANT VERIFICATION	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBS
Lot IV: Achèvement des travaux de raccordement en AEP du centre de Sidi-Demou à partir du Système Ain Boucif / Chelbat EL Adhanou	SARL ASPHODELLE Cité sidi saïf commune ouled deïl - w. Média NIF : 0002803423882	31	17 537 506,00 DA	17 666 026,00 DA	04 Mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Média dans un délai de Dix (10) jours à compter de la parution de cet avis sur la presse nationale ou le BOMOP, conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale.

L'EXPRESS DU 6/05/2024 ANEP : N° 2416014608

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA DE DJELIDA
COMMUNE DE DJEMAA OULED CHEIKH
N° FISCALE : 42300200004404501028

Avis d'attribution provisoire

Conformément Aux dispositions de la loi n° 12-23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le P.APC de La commune de djemas ouled cheikh annonce l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel D'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2024 publié le 25/03/2024 au journal «*DZ*» et le 25/03/2024 au journal «*L'express*» et qu'à l'issue du jugement des offres en date du 16/04/2024 et conformément aux critères du cahier des charges le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

N°	Projets	Entreprises	Montant après les analyses	Délai de réalisation	Critères de choix
01	Réalisation réseau d'assainissement de fraction khelafia2 à une distance de 1400 ML.	SNC FRERES BOUREZGUE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES GERANT BOUREZGUE OUSSAMA AIN TORKI - AIN DEFLA NIF :000044070295074	11 444 250,00 DA	60 jours	MOINS DISANT
02	Réalisation réseau AEP de douar Negri et douar ouled Ahmed ben mokhtar à une distance de 3000 ML.	EURL OUEST HYDRO ENTREPRISE DE GRANDS TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES GERANT BENFRIHA ABDELKADER CHLEF NIF :002002090718089	2 984 282,00 DA	60 jours	MOINS DISANT

Les soumissionnaires désirants connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher au près des services de la commune dans un délai de 03 jours à partir de la publication de cet avis dans les journaux ou le BOMOP.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission communale des marchés publics.

L'EXPRESS DU 6/05/2024 ANEP : N° 2416014628

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA DE DJELIDA
COMMUNE DE DJEMAA OULED CHEIKH
N° FISCALE : 42300200004404501028

Avis d'attribution provisoire

Conformément Aux dispositions de la loi n° 12-23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le P.APC de La commune de djemas ouled cheikh annonce l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel D'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2024 publié le 25/03/2024 au journal «*Sport News*» et le 25/03/2024 au journal «*L'express*» et qu'à l'issue du jugement des offres en date du 16/04/2024 et conformément aux critères du cahier des charges le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

N°	Projets	Entreprises	Montant après les analyses	Délai de réalisation	Critères de choix
01	Ouverture Et Revêtement En Trois Couches De La Route Reliant entre La Route Communale taghlisia Et Douar Sidi Abbou à une distance de 1300 M/L.	SARL SEVENBAT GERANT FERHAD IZZEDDINE OUED FODDA - CHLEF NIF : 001502090674315	14 685 584,00 DA	03 MOIS	MOINS DISANT
02	Ouverture et Revêtement en trois couches de la route communale de douar el mouallia menant à el-hathmia à une distance de 2200 M/L.	EURL RAHMANI KOUADRI BAGHDAD ETPBH LABIAD MEDJADJA - CHLEF NIF : 001902090709332	21 844 830,00 DA	03 MOIS	MOINS DISANT
03	Revêtement les routes de la rue Talmat Belgacem et les routes voisines à une distance de 720 M/L.	Infructueuse à cause d'aucune offre n'a été qualifiée.			

Les soumissionnaires désirants connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher au près des services de la commune dans un délai de 03 jours à partir de la publication de cet avis dans les journaux ou le BOMOP.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission communale des marchés publics.

L'EXPRESS DU 6/05/2024 ANEP : N° 2416014696

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة
بهران الغربية والشمير العاشر ولاية ادرار

NIF N° 097801010022454

AVIS DE CONCOURS NATIONALE RESTREINT N° 03 / 2024

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lance un Avis de concours nationale restreint pour étude et suivi pour la Réalisation de 160 Logements Publics Locatifs à Fenoughil du programme 1600 Logements Publics Locatifs individuels de type F3 à travers la wilaya d'Adrar inscrit au titre de l'année 2024.

Les bureaux d'études et sociétés d'études inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction d'OPGI d'Adrar RN6 route de Reggan, contre le paiement de 10000,00 DA comme frais de publication. Le dossier du concours présenté par le soumissionnaire sera composé comme suit :

- Pi du dossier de candidature ;
- Pi de l'offre technique (Voir cahier des charges) ;
- Pi de l'offre prestations (Voir cahier des charges) et Pi de l'offre financière. (Voir cahier des charges)

Les candidats procèdent uniquement au dépôt le dossier de candidature ; le dossier de candidature porte le nom et l'adresse de soumissionnaire ainsi que la mention " le dossier de candidature " qui se compose :

1. Une déclaration de candidature remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. Une copie du statut pour les personnes morales ;
4. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, à savoir :

4-1 CAS EN SOUL SOUMISSIONNAIRE
Capacités professionnelles :
Le candidat doit présenter ou justifier par :

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- Une copie de l'inscription au tableau national des architectes pour l'année 2024.
- Une copie d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).

 Capacités techniques :
Moyens humains Justifiés par des CV, les diplomas, attestations affiliation CNAS ou CASNOS encours de validité il s'agit de :

- Un chef de projet architecte ou ingénieur génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans.
- Un Technicien Supérieur ou Licencié ou Plus dans les métiers du bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à 02 ans.

4-2 CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :
Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges.
 Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de concours ainsi que la mention «le dossier de candidature». Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention
 -A- Monsieur le Directeur de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar « Avis Pour Un Concours nationale restreint N° 03 /2024 Etude et suivi (TCE+VRD) pour la Réalisation de 160/1800 Logements Publics Locatifs à Fenoughil Année 2024

Les offres doivent être déposées (et non envoyées par voie postale) à l'adresse du maître de l'ouvrage : direction Office De Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar route de Reggan m n°06 Adrar.
La date de dépôt le dossier de candidature est fixée à huit (08) jours à 12h00, à compter de la date de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
La date de préparation des offres peut être prorogée par le service contractant par avis rectificatif publié dans les mêmes organes de l'avis de concours.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour des dépôts des offres à 14 :00 h au siège de la direction d'OPGI de la wilaya d'Adrar.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres financières pendant une durée égale à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres technique.

L'EXPRESS DU 6/05/2024 ANEP : N° 2416014653

PAKISTAN

Le mois d'avril «le plus pluvieux» depuis 1961

Si une grande partie de l'Asie connaît une vague de chaleur sans précédent, le Pakistan, lui, vient de vivre son «avril le plus pluvieux depuis 1961», avec des températures près d'un degré plus basses qu'à l'habitude.

Comme souvent dans le pays, le cinquième le plus peuplé du monde et l'un des plus exposés aux phénomènes climatiques extrêmes, experts et météorologues pointent du doigt le changement climatique. Le pays pauvre d'Asie du Sud ne cesse de répéter que ses 240 millions d'habitants (environ 3 % de la population mondiale) ne sont responsables que de moins de 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Beaucoup s'inquiètent désormais au Pakistan : les pluies d'avril ont déjà tué au moins 144 personnes, dont des dizaines d'enfants dans l'écroulement de leur maison sous des pluies torrentielles. Mais la mousson, et son lot d'inondations, de crues subites et de dégâts, doit arriver en juillet et durera jusqu'en septembre. Outre les inondations, le pays a aussi été éprouvé par des canicules mortelles et une pollution atmosphérique parmi les pires au monde, autant de phénomènes dont l'impact est aggravé, disent les experts, par un manque d'infrastructures et une mauvaise gouvernance. En avril, les précipitations ont atteint «59,3 millimètres», bien au-delà des moyennes habituelles de 22,5 millimètres, détaille un rapport des services de météorologie publié tard vendredi. Des habitants se tiennent près des eaux inondées à l'extérieur de leurs maisons à la suite de fortes pluies dans le district de Charsadda de la province de



Khyber Pakhtunkhwa le 17 avril 2024. Le Balouchistan, la plus grande province du Pakistan aux frontières de l'Iran et de l'Afghanistan, a connu l'augmentation la plus importante du pays. Là, notent les services de météorologie, les précipitations ont été quatre fois et demie supérieures aux normales saisonnières. Le bilan humain le plus lourd, avec 84 morts dont 38 enfants, a en revanche été enregistré dans la province du Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest frontalier de l'Afghanistan, où 3500 habitations ont été endommagées. Et alors que des Philippines à la Birmanie en passant par l'Inde, des millions de personnes suffoquent sous une vague de chaleur inédite, le Pakistan a vu sa température moyenne mensuelle baisser à 23,67 degrés, contre 24,54 habituellement, poursuit le rapport. Pour Zaheer Ahmad Babar, porte-parole des services météorologiques, le changement climatique explique ce mois inhabituel. «Le changement climatique est un facteur important qui influe sur les tendances météo imprévisibles dans notre région», affirme-t-il à

l'AFP. En 2022, le pays pauvre d'Asie du Sud avait subi des inondations dévastatrices qui avaient touché près d'un tiers de son territoire et affecté plus de 33 millions de personnes, faisant plus de 1700 morts. Dans des régions du Pendjab, province la plus peuplée et grenier à céréales du pays, les récoltes ont souffert récemment des pluies abondantes et de la grêle. «Les crues subites ont provoqué des dégâts importants à de grandes surfaces de cultures, en particulier celle du blé, qui était prête à être récoltée», a indiqué l'agence onusienne OCHA dans un rapport récent. «Ceci a entraîné des pertes économiques importantes pour les cultivateurs et les villages». «On assiste quasiment chaque année à des événements liés aux changements climatiques. Et pourtant on n'y est toujours pas préparé», constate l'avocat et militant écologiste Ahmad Rafay Alam. La responsabilité du climat «incombe à nos gouvernements provinciaux et fédéral, mais ceux-ci accordent la priorité aux questions politiques», dit-il. Si le Pakistan pâtit actuellement de précipitations élevées, début avril,

Islamabad annonçait être confronté à une pénurie d'eau d'environ 30 % par rapport à ses besoins au début de la saison des semis pour le riz et le coton. Les autorités pointaient du doigt un enneigement hivernal moins important qu'à l'habitude dans la région des glaciers du Nord. Plus d'un an et demi plus tard, souligne l'ONU, près de 10 millions d'enfants avaient encore besoin d'aide humanitaire pour survivre dans les zones touchées par les pluies diluviennes qui ont tout emporté en 2022. Pour l'UNICEF, «les enfants pakistanais sont pris dans un cercle vicieux de sécheresse et d'inondation». «De leur conception à leur arrivée à l'âge adulte, le développement des cerveaux des enfants, de leurs poumons et de leur système immunitaire est affecté par leur environnement», poursuit l'UNICEF qui s'inquiète pour toute une génération. «Les risques qu'ils courent du fait du changement climatique sont considérés comme extrêmement élevés», s'alarme l'agence onusienne.

In La Presse

EN RAISON DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE LES SERPENTS VENIMEUX POURRAIENT MIGRER EN MASSE

«De nombreux pays ne sont pas préparés» et «seront vulnérables aux morsures», prévient The Guardian. Le journal britannique relaie vendredi 3 mai les conclusions d'une étude publiée dans la revue Lancet Planetary Health, selon laquelle le dérèglement climatique risque d'entraîner la migration à grande échelle d'espèces de serpents venimeux vers de nouvelles régions du monde. Les scientifiques ont modélisé la répartition géographique de 209 espèces de serpents venimeux connus pour provoquer des urgences médicales chez l'homme, afin de comprendre où les différentes espèces pourraient trouver des conditions climatiques favorables d'ici 2070.

La majorité des espèces verront leur aire de répartition se contracter en raison de la disparition des écosystèmes tropicaux et subtropicaux, mais celles de certaines devaient au contraire augmenter. A l'instar de la vipère gabon d'Afrique de l'Ouest, (jusqu'à + 250 %), ou de l'aspic d'Europe et de la vipère à cornes (les scientifiques prévoient leur doublement). Des pays à faible revenu d'Asie du Sud et du Sud-Est, ainsi que certaines régions d'Afrique seront particulièrement impactés, explique The Guardian. Ainsi, «les chercheurs prévoient que le Népal, le Niger, la Namibie, la Chine et le Myanmar gagneront le plus grand nombre d'espèces de serpents venimeux en provenance des pays voisins dans le cadre d'un réchauffement climatique».

In Courrier international

VICTIME D'UNE FAILLE DE SÉCURITÉ

L'armée allemande voit plus de 6 000 de ses réunions diffusées sur le web

Une faille de sécurité informatique a permis d'accéder à des informations sur la tenue d'au moins 6 000 réunions de l'armée allemande sur la plateforme de visioconférence Webex, a rapporté samedi dernier le media «Zeit online», deux mois après la fuite d'une réunion militaire confidentielle via le même outil. Lors d'une recherche effectuée par le site d'information, il a été possible d'accéder à l'intitulé, la date, l'heure ou le nom de la personne invitant à des réunions importantes de la Bundeswehr sur Webex. «Plus de 6 000 réunions pouvaient être trouvées en ligne», écrit le Zeit, dont certaines étaient classifiées, avec par exemple pour sujet les missiles de longue

portée Taurus réclamés par l'Ukraine ou «le champ de bataille numérique». De plus, les salles de réunion virtuelles, attribuées aux 248 000 membres de la Bundeswehr, étaient facilement repérables, grâce à une architecture informatique peu complexe, et n'étaient pas protégées par un mot de passe. Zeit online dit ainsi avoir trouvé, entre autres, la salle de réunion numérique d'Ingo Gerhartz, le chef de l'armée de l'air allemande. Le ministre allemand de la Défense rapporte ce mardi que «l'erreur» a été commise par un officier qui a participé à une réunion en utilisant une «connexion non autorisée».

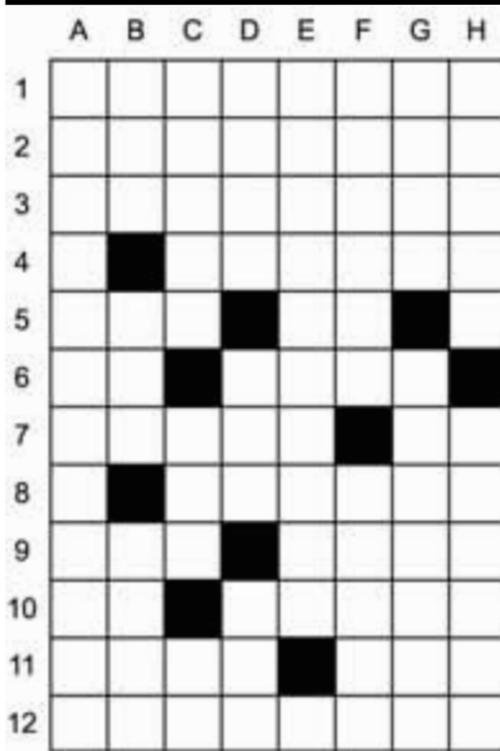
Le nom de ce dernier avait été cité en

mars lors de la fuite d'une conversation confidentielle entre officiers de haut rang de la Bundeswehr. Ingo Gerhartz faisait partie des militaires qui n'auraient pas utilisé la connexion requise sur Webex. L'interception de cette conversation par les services de renseignement russes avait fait scandale en Allemagne et mis le pays dans l'embarras vis à vis de ses alliés. Selon «Zeit Online», l'armée allemande n'a pris conscience de la faille de sécurité que suite aux questions des journalistes. Les failles elles-mêmes ont été mises au jour par Netzbegründung, une association de cyberactivistes, explique le média. Un porte-parole du commandement «cyberespace et information» de la

Bundeswehr a confirmé que l'instance Webex de l'armée «présentait une faille» et qu'une fois connue, elle a été corrigée «dans les 24 heures». «Il n'était pas possible de participer aux visioconférences à l'insu des participants ou sans autorisation ; aucun contenu confidentiel ne pouvait donc sortir des conférences», a assuré ce porte-parole. Selon Zeit online, les instances Webex du chancelier Olaf Scholz, du ministère des Finances ou du ministère de l'Économie présentent les mêmes défauts et le média a pu se connecter samedi aux salles de réunion numériques d'Olaf Scholz et de Robert Habeck, le vice-chancelier.

In Sud Ouest

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Qui nécessite de gros moyens.
- B. Observatoire européen. République arabe unie. Maladie tropicale.
- C. Suite de coups. Urbaniste sino-américain. Sur le calendrier.
- D. Sulfate d'aluminium. Arrose Berne. Style de musique pour Faudel.
- E. Opéra de G. Verdi.
- F. Précision de rang occupé. Qui n'a pas été corrompue.
- G. Bahut de style anglais. La jouer, c'est tromper.
- H. Comme un mauvais calcul. Cachées.

HORIZONTALEMENT

- 1. Baisser la cote marchande.
- 2. Telle une couverture pour sauveteur.
- 3. Liquide homogène.
- 4. Mit le mors aux dents.
- 5. Sa durée est imprécise. Initiales du matin.
- 6. Révolte de mineurs. Avec lui, on n'est jamais seul.
- 7. Roulai. Parler de félibre.
- 8. Humaniste hollandais.
- 9. Toupet. Ancienne monnaie chinoise.
- 10. Arturo pour Brecht. Ankylosé.
- 11. Prépara l'effondrement. Refuse catégoriquement d'admettre.
- 12. Coincées par une grève.

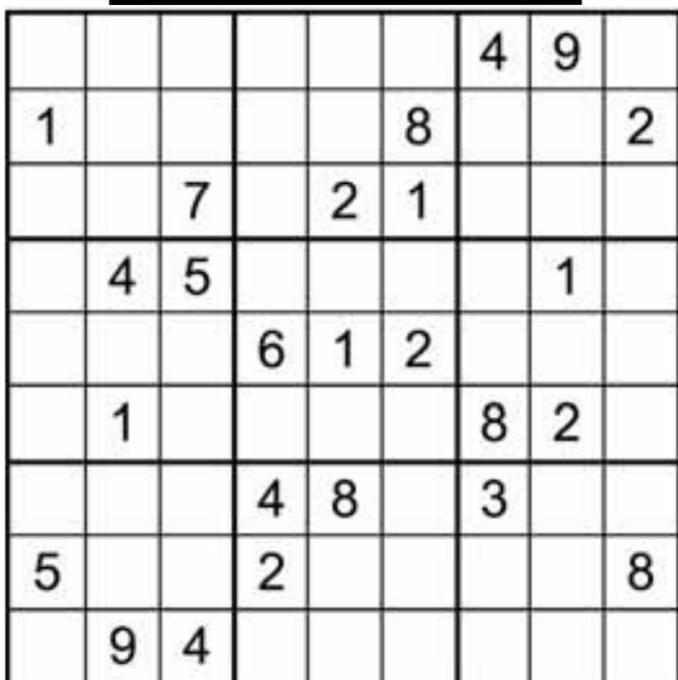
LES MOTS FLÉCHÉS

Clues:

- AFFECTION SPÉCIALE
- ASSEZ REBONDI
- AU FRONT D'ARGENT, C'EST LA LUNE
- CRITIQUE
- CENTRE DE VOLAILLES
- BÊTES
- ARBRE AFRICAIN
- A ÉTÉ CITÉ DANS LE PASSÉ
- LIT FAMILIER
- PERROQUET COLORE
- IMMORTALITÉ
- PRODUIT ILLICITE
- CRASSE
- BANNIT, CHASSE
- CÔTES BRETONNES (D')
- HOUAT, HOËDIC ET BIEN D'AUTRES
- DANSEUR
- PRODUCTION DE SÉRICICULTEUR
- DE SPLIT OU DE ZAGREB
- ABREVIATION À ROME
- AGACE QUI JACASSE
- ADVERBE
- ADRESSE
- AXE SUR UNE ROSE
- GALLIUM SYMBOLISE
- LA RÉACTION LUI A ÉTÉ PROFITABLE
- ÉCORCES MOULUES SERVANT POUR LES PEAUX
- BIEN PEU DE CHOSE SUR TERRE
- COSTUME DE BAL MASQUÉ
- PLEINE DE RI-CHESSSES
- ALTIERES
- QUI MANQUE D'ENTHOUSIASME
- DÉTERMINANT
- ARRIVÉ EN TÊTE
- VRAIMENT ABJECTE
- DONNER DU GOUT
- DIVINITÉ GRECQUE
- CONSTATER
- LÉGION DE BIFFING
- HISTOIRE CONTÉE PAR VIRGILE (L')
- IL COMMENCE ET FINIT DANS LA JOIE
- LIMITES NATURELLES



SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ANAR ANTILLAIS ASTRONEF BAGAD BLETTE BOULE DEDUIT ECARLATE EDILE
 EXPLOSIF GARS GESTE GRAPHISME INSOLITE INUTILITE LASER LORS MATRICULE
 MAURESQUE MERCI MORUE OCTUOR REUSSI RIQUIQUI SUEE VASISTAS

F M I A M O R E T S E G
 I F A N A R C E A I E R
 S E D T U A T T U N E A
 O N A I R T S Q U S U P
 L O G L E I I E A O S H
 P R A L S U C L D L R I
 X T B A Q D R U I I O S
 E S V I U E E O L T L M
 G A R S E D M B M E E E

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:03	DOHR 12:44	ASR 16:31	MAGHREB 19:40	ISHA 21:14
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

OUAGUENOUN (TIZI-OUZOU) : SIX MILLIARDS DE CENTIMES POUR RÉHABILITER LES ÉCOLES

L'assemblée populaire communale (APC) de Ouaguenoun (17 km au nord-est de Tizi-Ouzou) vient d'injecter six milliards de centimes de son budget pour réhabiliter les 10 écoles implantées aux quatre coins de la commune. Selon le maire Mohand-Saïd Hadji, ces six milliards couvriront six opérations majeures pour la mise à niveau de ces écoles. «Comme nous le faisons à chaque fois que nous disposons d'une cagnotte, nous engageons des travaux à l'effet de mettre nos enfants dans les meilleures conditions

dans leur scolarité et assurer leur épanouissement », dira-t-il sur les ondes de la radio de Tizi-Ouzou, avant de préciser la nature des opérations qui seront engagées. «Cette nouvelle cagnotte est destinée à la réalisation ou réhabilitation des loges des gardiens, des murs de clôture pour la sécurité des enfants, la réfection des blocs sanitaires, l'aménagement des cours, la réhabilitation de certaines salles de classes nécessitant des travaux et surtout l'aménagement de bâches à eau pour une meilleure hygiène lorsque

l'on sait que nos écoles sont consommées d'eau qui parfois se raréfie dans les robinets », a-t-il tenu à souligner. Quant au lancement des travaux, l'édile fera savoir que cela se fera très rapidement. «Les opérations ont été lancées en consultation et ne sauraient tarder à être lancées », conclut-il. Pour rappel, le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire a engagé d'importants efforts financiers pour la prise en charge des écoles primaires.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 6 MAI 2024 // N°807 // PRIX 20 DA

SALON BATIMATEC 2024

Plus de 900 exposants, dont 600 nationaux présents à la 26ème édition

La 26ème édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2024), qui se tient du 5 au 9 mai courant, au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a été inaugurée dimanche, avec la participation de plus de 900 exposants, dont environ 600 exposants nationaux.

Le salon, considéré comme le rendez-vous incontournable des professionnels du BTPH en Algérie, occupe une surface d'exposition de plus 40.000 m², est-il indiqué dans la fiche technique de cet événement. Pour cette 26ème édition, le salon a enregistré la participation de près de 900 exposants, dont 600 exposants nationaux et plus de 300 exposants internationaux, représentant 14 pays étrangers, venus de la Chine, la Turquie, l'Italie, la France, la Tunisie, le Portugal, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, les Emirats arabes unis, l'Espagne, l'Égypte, la Pologne et les Pays Bas. Ainsi, toutes les branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, d'outillage, de matériel de chantier et de réalisation sont réunis dans ce salon, co-organisé par la société Algeria Exhibitions (filiale du groupe Safex) et la société Batimatec-expo. Des structures et des agences sous



tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des établissements financiers, des bureaux d'études et d'expertises et des entreprises du secteur industriel participent également à cet événement. Dans le cadre de cette 26ème édition, plusieurs conférences et rencontres-débats autour du secteur du bâtiment et des matériaux de construction sont au programme. Il est question notamment de conférences

sur les thématiques de "la ville expliquée", "les avantages de l'économie circulaire et efficacité énergétique dans le BTP", "les Start-ups innovantes", ainsi que sur la thématique de la "gestion stratégique en entreprise: vers un management efficace, engagé et durable". Des conférences sur "les opportunités et pratiques des affaires en Algérie", le "monitoring des immeubles de grande hauteur" et le "contrôle des corps d'état

techniques CET dans le bâtiment" figurent également au menu. En marge de ces conférences, il est prévu également la remise des trophées de la 13ème édition du concours des jeunes architectes "La charrette d'Or", ouverte pour les étudiants et jeunes architectes, dont la thématique est intitulée: "repenser les espaces communs dans les cités d'habitat". Ouvert aux visiteurs de 11h00 à 18h00, le coup d'envoi du Batimatec 2024 a été donné ce dimanche par le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, en présence du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi.

APS

MERAD SUPERVISE À BOUIRA UNE MANŒUVRE INTERNATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, supervise hier à Bouira une manœuvre internationale d'intervention de la protection civile, à laquelle participent des détachements de renfort aux premières interventions (DRPI) algériens et une équipe de la Tunisie. Accompagné du Directeur général de la protection civile, Boualem Boughlef, du directeur Général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, et du Directeur général de la Protection Civile de Tunisie, M. Merad, a inspecté les DRPI de 42 wilayas du pays qui participent à cette manœuvre, qui a débuté jeudi, et portant sur la simulation d'un séisme. Le ministre s'est rendu à la base de vie et des opérations, installée à Oued El Berdi où il a visité les différentes unités et services ainsi que le magasin de matériel et équipements utilisés dans l'exercice.

LA GENDARMERIE NATIONALE MET EN GARDE CONTRE UN DANGEREUX PHÉNOMÈNE

Dans un communiqué publié hier, les services de la Gendarmerie nationale ont mis en garde contre le phénomène de l'arnaque et de l'escroquerie sur internet. Selon le communiqué en question, les citoyens sont souvent victimes de ce phénomène. «Les services spécialisés de lutte contre la cybercriminalité de la GN ont constaté une prolifération du phénomène de l'arnaque et l'escroquerie sur internet, dont plusieurs citoyens ont été victimes. Ce phénomène s'appuie essentiellement sur la manipulation sociale, en recourant à chaque fois à de nouveaux modes d'escroquerie à des fins criminelles », y est-il indiqué. Ainsi, les services de la Gendarmerie Nationale appellent les citoyens à ne pas envoyer des photos de leurs cartes bancaires et postales ou des messages de confirmation de paiement via les réseaux sociaux : « Toute personne qui demande ces informations est sans doute un cybercriminel. Il faut éviter de payer une marchandise avant sa livraison et ne pas se fier aux publicités et publications qui promettent le gain facile », y est-il ajouté. Pour garantir la sécurité des citoyens sur l'espace numérique, les services de la GN mettent à leur disposition le numéro 1055 ou le lien suivant : www.ppgn.mdn.dz.

ACCORD DE JUMELAGE ENTRE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE ET SON HOMOLOGUE TUNISIENNE

Un accord de jumelage a été signé entre l'école nationale de la protection civile algérienne et son homologue tunisienne, visant à renforcer la coopération entre les deux parties en matière d'échange d'expertises, de connaissances et de programmes conjoints de formation. L'accord dont il est question vise à renforcer la coopération entre les deux écoles dans le domaine pédagogique, outre l'échange de programmes de formation, la mise à niveau et l'amélioration des connaissances, ainsi que l'organisa-

tion de sessions conjointes de formation. S'exprimant à cette occasion, le colonel Boualem Boughlef a souligné que cet accord renforcera davantage la coopération algéro-tunisienne dans le domaine de la protection civile qui « ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte à plusieurs décennies ». De son côté, le directeur général de l'office national tunisien de la protection civile a expliqué que le programme de coopération avec la protection civile algérienne est « très riche » et reflète « la profondeur des relations historiques » entre les deux pays, saluant à cette occasion le professionnalisme de la protection civile algérienne et la qualité de la formation dispensée aux éléments de la protection civile tunisienne en Algérie.

R.N

BEJAIA

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL DE TRAFIC DE DROGUE

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de la wilaya de Bejaia sont parvenus à démanteler un groupe criminel composé de 11 narcotrafiquants âgés de 29 à 40 ans, avec la saisie d'environ 1,5 kilogramme de kif traité. L'opération a eu lieu après que les éléments de la BRI eurent reçu des informations selon lesquelles des personnes étaient en train de conclure un accord pour vendre une

quantité importante de drogue dans la ville de Bejaia. Immédiatement après, les recherches et les investigations se sont intensifiées, ce qui a permis d'identifier les suspects et de localiser le deal à la périphérie de la citée de Targa Ouzmour dans un lieu isolé, après avoir pris toutes les précautions de sécurité nécessaires et choisi le moment opportun, les lieux ont été perquisitionnés et 04 suspects ont été arrêtés en fla-

grant délit. Sont également saisies 15 boîtes de drogue (kif traité) d'un poids total estimé à 1,5 kg. Les investigations menées par l'équipe d'enquête ont permis d'identifier leur principal fournisseur. L'affaire concerne l'individu surnommé « Kolos » et son arrestation dans le village d'Ighil Ouzoug. Quatre autres suspects impliqués dans cette affaire ont également été arrêtés, et deux suspects sont toujours en fuite.

